

Actions Intégrées de Développement

Rapport d'activité 2022

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. LES CENTRES.....	5
3. LES STAGIAIRES.....	8
4. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES.....	9
4.1. LA REPRÉSENTATION	9
4.2. L'AIDE A LA GESTION.....	14
4.3. L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT.....	20
4.4. LA RÉFLEXION ET L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE.....	26
4.5. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION	36
5. CONCLUSIONS	39
LES TEMPS FORTS DE 2022.....	39
LES PERSPECTIVES 2023.....	39
ANNEXES	43

INTRODUCTION

Le réseau des AID a, depuis son origine, l'ambition d'accompagner et de soutenir des acteurs de développement dans le domaine de la formation et l'emploi. Ce développement s'entend au départ des territoires, en fonction des besoins socioéconomiques locaux, au plus proche des acteurs de terrain et des publics, dans une perspective durable, solidaire et égalitaire.

Ces principes, nous veillons à les mettre en œuvre avec cohérence, tant dans nos actions, que dans nos méthodes. Il s'agit d'une vision que l'on pourrait qualifier de "progressiste", "constructive", qui s'incarne dans l'action et la mise en projet.

Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire, 2022 est considérée comme une période de retour progressif "à la normale". Mais le contexte n'en est pas demeuré moins incertain et fragilisant tant pour les stagiaires, les travailleurs que les institutions elles-mêmes. Conscients de cette situation, les pouvoirs publics wallons ont tenu à encourager les acteurs de terrain dans une dynamique constructive de relance. De nombreux projets ont vu le jour destinés d'une part à soutenir l'accompagnement des stagiaires et d'autre part à développer des projets structurels pour améliorer la fluidification des parcours des stagiaires. Ces moyens, prévus pour trois années (2022 à 2024), sont destinés à développer des projets concrets dans les centres, mais aussi à financer du travail de développement et d'accompagnement à destination de tout le secteur au départ de l'Interfédération et des fédérations. Conséquences de cela, notre collègue Myriam Colot, reconnue pour son expertise en matière de travail sur l'approche par compétences, est à présent détachée à temps partiel à l'Interfédé pour coordonner l'ensemble de cette politique. En contrepartie, l'AID Coordination s'est vue doter de moyens spécifiques conjoncturels afin de pallier à l'absence de Myriam Colot et assumer sa part de travail au sein de ces projets. C'est ainsi que l'équipe s'est vue soudainement renforcée de trois personnes : Sophie Pham, Gwennaëlle Hanse et Martin Cocle.

Outre ce travail prospectif, les opérateurs ISP ont ceci dit continué à être confrontés à des difficultés de gestion au quotidien, devant poursuivre la mue de leur organisation à l'aune des évolutions de contextes : accroissement de la désaffiliation des stagiaires, modification du rapport au travail des collaborateurs, évolution du positionnement et des attitudes des institutions partenaires... L'Equipe de l'AID Coordination s'est donc préoccupée d'apporter des réponses en termes de soutien concret sur ces différents aspects liés à la gestion des centres.

Parmi ces suivis, notons :

- un travail approfondi en matière d'analyse des questions liées à la situation en matière de désaffiliation ;
- un travail de développement et d'accompagnement des centres en matière de communication axée recrutement des stagiaires ;
- un travail de sensibilisation et de négociation avec les pouvoirs publics afin de réactiver le travail partenarial avec les institutions chargées de l'orientation des stagiaires.

Autre défi majeur pour l'année 2022 : les renouvellements d'agrément pour les centres wallons et l'introduction des projets des centres bruxellois dans le cadre de la nouvelle programmation FSE. Ce travail intense et source de stress pour les centres a été accompagné tout au long de l'année par l'Equipe de l'AID Coordination, ceci pour réfléchir les évolutions liées au cadre pédagogique et à la compréhension de l'évolution des critères administratifs et financiers. La deuxième partie de l'année a elle été principalement dévolue aux différents suivis politiques afin de s'assurer d'un traitement juste et équitable de ces différents dossiers.

Au-delà de ces aspects spécifiques à l'année 2022, il est aussi essentiel de ne pas se focaliser sur les seuls évènements conjoncturels et garder en ligne de mire les projets à long terme comme les enjeux à moyen terme. Et plus que jamais, nous devons rester attentifs aux évolutions lentes ou rapides de nos sociétés. Garder une attention particulière à la place laissée aux acteurs associatifs pour déployer en toute liberté leur créativité et leur capacité unique à construire des réponses innovantes face aux besoins nouveaux qui émergent. Ainsi qu'à la place, laissée aux personnes en situations d'exclusion, à la liberté réelle qui leur est offerte de s'investir dans des projets concrets, qui leur permettent de vivre, exister et s'émanciper. Ces principes d'action ont pu trouver à se matérialiser en 2022, entre autres au travers de nos travaux de réflexion et de formation organisés au sein des Inter-AID.



2. LES CENTRES

Le réseau AID se compose de 24 associations, dont 19 en Wallonie et 5 à Bruxelles.

On distingue 16 centres intégrés et 8 centres associés.



Les centres membres du réseau des AID :

WALLONIE				
1	Agora	Intégré	DéFI	Alphabétisation
2	A Idées formation	Intégré	DéFI	Bureautique - Communication graphique <u>Economie sociale</u> : Maintenance informatique
3	Alter Form	Intégré	DéFI	Aide-soignant - Gros-œuvre de la construction
4	AID Hainaut Centre	Intégré	EFT DéFI	Maçonnerie - Menuiserie - Restauration - Aide-soignant - animateur socioculturel – Vente et étalage
5	AID Soleilmont	Intégré	EFT	Aménagement et entretien de parcs et jardins
6	AID Val de Senne	Intégré	EFT DéFI	Valoriste en ressourcerie - Rénovation écologique et classique - Menuiserie - Aide-ménager
7	Croc'Espace	Intégré	EFT	Restauration
8	Depromesem	Associé	DéFI	Bureautique - Orientation professionnelle
9	En Avant	Associé	DéFI	Accompagnement d'enfants et accueil extra-scolaire
10	Habilux	Intégré	EFT	Aménagement et entretien de parcs et jardins - Restauration
11	L'Escale	Intégré	EFT DéFI	Aménagement et entretien de parcs et jardins - Parachèvement du bâtiment - Peinture - Orientation professionnelle
12	La Trêve	Intégré	DéFI	Bureautique - Alphabétisation - FLE - Orientation professionnelle - Initiation à l'informatique
13	Le Cid	Intégré	DéFI	Aide-soignant - Aide-ménager - Orientation professionnelle
14	Le Perron	Intégré	EFT	Restauration
15	La Calestienne	Associé	EFT	Restauration - Eco-cantonnier - Eco-construction - Nettoyage - Orientation professionnelle
16	La Charlemagn'rie	Associé	DéFI	Alphabétisation - FLE - Remise à niveau - Restauration - Initiation à l'informatique - Orientation professionnelle
17	La Passerelle	Associé	EFT	Auxiliaire de l'enfance, accueil extra-scolaire
18	Mode d'emploi	Associé	DéFI	Orientation professionnelle - Remise à niveau
19	Parfums du Monde	Associé	EFT	Restauration

BRUXELLES

20	ARPAIJE	Associé	AFT	Restauration
21	CEFAID	Intégré	OISP	Bureautique - Accueil et Tourisme - Webdesign - Gestionnaire PC & réseaux
22	CF2m	Intégré	OISP	Aide-comptable - Animateur multimédia – Webdesign – Web développeur - Gestionnaire PC & réseaux <u>Economie sociale</u> : Communication digitale – Recyclage et réemploi de matériel informatique
23	COFTEN	Intégré	OISP	Gestionnaire PC & réseaux - Aide-comptable - Bureautique
24	La Chôm'hier	Intégré	OISP	Alphabétisation, Remise à niveau <u>Economie sociale</u> : Restauration

3. LES STAGIAIRES

Les informations ci-après intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon synthétique, notre action en 2022 a concerné 1.749 personnes. En 2021, nous en avons accueilli 1.626 et en 2020, 1.647. Cela reste bien moins élevé qu'en 2019 (2.187 personnes).

Le nombre d'heures prestées en 2022 s'élève à 799.115 h. Il est en progression par rapport à l'année 2021 (732.471 h) et à l'année 2020 (639.440 h). Cependant, c'est à mettre en perspective avec les 969.427 heures que les centres avaient pu réaliser en 2019 !

Au moment de faire le bilan de l'année 2022, qu'on peut toujours qualifier d'hors normes comme en 2021 et 2020, les impacts de la pandémie de Covid-19 restent significatifs... Et la situation reste souvent compliquée en ce début d'année 2023 pour l'organisation de nos formations.

En annexe, différents graphiques détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (dernier diplôme obtenu), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats d'insertion par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).

4. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES

L'AID Coordination est l'outil commun pour animer le réseau et prester des services collectivement et individuellement pour l'ensemble de [ses membres](#). Elle décline ses actions en 5 axes majeurs :

4.1. LA REPRÉSENTATION

A travers les relations partenariales ([Interfédé](#), [Febisp](#), [Fesefa](#)...) et les relations au politique, l'AID Coordination assure la représentation, la défense et la promotion des intérêts de tous les centres de formation du réseau AID.

L'AID Coordination veille à ce que les centres du réseau AID aient une bonne maîtrise des tenants et aboutissants des débats et soient donc impliqués dans la discussion, en particulier en amont des décisions. Cela rend indispensable une politique interne volontariste d'information et de communication. L'Inter-AID est le lieu de régulation de ces débats, tandis que le Bureau ou le CA de l'AID Coordination sont les lieux formels de prise de décision. Ces différentes instances se réunissent à un rythme mensuel afin de garantir une communication optimale et baliser l'exercice des différents mandats.

4.1.1. Les points marquants

- La représentation et la défense du secteur de l'ISP dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, de la révision du décret PMTIC, du renouvellement d'agrément CISP, de la nouvelle programmation FSE mais aussi dans le cadre des relations entre les acteurs et les institutions publiques dont singulièrement le FOREM.
- A Bruxelles, la représentation et la défense des intérêts du secteur par la Febisp, et par Daniel Fastenakel pour l'AID, dans la cadre, notamment, de la nouvelle programmation FSE et les modalités financières y afférant (voir ci-après en rubrique "4.1.2 Mandats externes pour compte de tous").
- La concertation avec les acteurs et partenaires, les négociations avec les interlocuteurs politiques, entre autres sur les dossiers liés aux accords du Non Marchand 2022 et 2023.
- La représentation et la défense du secteur de l'ISP face à la crise sanitaire afin de préserver l'emploi, les finances des centres, leur capacité d'accueillir, d'accompagner et de former les personnes.

- Une présence plus importante au sein du réseau européen CEC (Comité Européen de Coordination) avec un enjeu autour du départ, en 2024, de son coordinateur.
- Une présence plus accrue et systématique, à partir de septembre 2022, à l'Assemblée Générale de ConcertES, organisation de concertation et de représentation des acteurs de l'économie sociale. Le secteur de l'Économie Sociale bénéficie, dans le cadre du Plan de Relance Wallon de moyens importants pour se développer, notamment via de vastes campagnes de communication. Les enjeux qui y sont liés se multiplient et il convient d'y prendre part pour défendre les intérêts des membres AID.

4.1.2. Les mandats externes "pour le compte de tous"

- **Les instances de l'Interfédération des CISP** (Bureau, CA et AG). Elles réunissent l'ensemble des représentants de chacune des cinq fédérations CISP actives en Wallonie et organisent la concertation et la représentation du secteur. C'est par ailleurs via l'Interfédé que sont organisées les rencontres de concertation avec les partenaires du secteur : FOREM, MIRE, SAACE... auxquelles participent les représentants des fédérations. A noter qu'en 2022, l'AID Coordination assume la vice-présidence de l'Interfédé ainsi que des mandats spécifiques liés à la réforme du Forem, au Plan de relance Wallon pour les volets fluidification/renforcement des parcours et développement de l'offre de formation dans le cadre des alliances climat environnement rénovation.
- **Le GT politique (et GT juristes) de l'Interfédé** instruit les dossiers à caractère politique en marge des instances de l'Interfédé.
- **L'assemblée générale de la FEBISP** : La concertation au sein du secteur de l'ISP bruxellois et la représentation de celui-ci sont déléguées à la FEBISP. Les AID y sont représentées directement par les centres au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration. En 2022, au vu des enjeux institutionnels majeurs pour le secteur (nouvelle programmation FSE, nécessité de revoir les modalités de financement du secteur, révision des textes régissant l'ISP bruxellois), les AID ont souhaité renforcer leur présence constructive au sein de la FEBISP. C'est ainsi que Yaël Wischnevsky, directrice de La Chôm'hier, et Daniel Fastenakel, vice-président de l'AID Coordination, ont sollicité et obtenu des mandats d'administrateurs.
- **Les instances de concertation sociale** : L'AID Coordination exerce la représentation patronale des centres du réseau au sein des instances. A la FESEFA, pour ce qui est des enjeux sectoriels de l'ISP bruxellois et wallon, au sein du CE et CPPT de l'Association d'employeurs MOC pour ce qui est du niveau "entreprise". Deux dossiers particuliers sont sur la table de ces différentes instances : les Accords du secteur Non-Marchand, d'une part, et la question du télétravail, d'autre part.

- **La Commission pédagogique et le GT pédagogique de l'Interfédé** réunissent les fédérations autour de la mission de formation continuée des travailleurs du secteur et des enjeux pédagogiques de l'accompagnement des stagiaires. En 2022, ces deux lieux se sont notamment consacrés à la formation continue des travailleurs, à l'orientation, dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV), et aux liens avec FormaForm. Il est à noter que la dernière réunion de la Commission pédagogique s'est tenue en octobre 2022. Celle-ci sera remplacée, dès 2023, par des réunions pédagogiques trimestrielles de l'Organe d'Administration de l'Interfédé.

A noter un projet spécifique pour lequel AID s'est particulièrement investi : l'organisation, en partenariat avec le Cluster EcoC et l'Interfédération, d'un programme de formation continue sur mesure à destination de tous les formateurs métiers concernés du secteur sur la thématique de l'éco-construction/rénovation.

- **Le Comité de rédaction de L'Essor**, la revue du secteur publiée trimestriellement par l'Interfédé à destination du secteur et de ses partenaires. Au sein du Comité, les membres des fédérations développent chaque numéro de la revue grâce à leurs propres articles, ou des contributions internes ou externes au secteur, selon les sujets abordés. En 2022, le Comité de rédaction a publié [quatre numéros](#), aux thématiques diverses : l'Assemblée sectorielle, les fondements pédagogiques CISP, le militantisme et l'engagement au sein du secteur, ainsi que le programme de formation de l'Interfédé.
- **Le GT communication de l'Interfédé** réunit les responsables communication des fédérations pour soutenir la construction d'une identité commune et d'une communication sectorielle. Il intervient notamment dans l'organisation d'évènements et l'élaboration d'outils et d'actions de communication sectorielle. En février 2022, l'Interfédé a accueilli un nouveau chargé de communication qui a donné un nouvel élan au GT Communication. Ce dernier a notamment préparé et lancé une campagne de communication visant à recruter des stagiaires, avec le développement et la mise en ligne d'une plateforme web à destination des candidats stagiaires pour la géolocalisation des centres et de l'offre de formation, une campagne d'affichage, une capsule vidéo. La campagne a été lancée officiellement début 2023, mais elle a mobilisé le GT Commu à partir de septembre 2022. En parallèle, un nouveau plan de communication 2022-2024 a vu le jour, intégrant cette campagne et mettant la priorité sur la visibilité du secteur en 2022 et 2023 (à venir également en 2023 "CISP en Action" et la communication autour du mémorandum). La priorité en 2024 sera mise sur des actions plus politiques dans la perspective des élections régionales et communales. Dans une perspective à plus long-terme, pour que les CISP puissent relayer efficacement les actions sectorielles, les Groupes d'Échange de bonnes Pratiques en la matière (GEP Communication) ont été relancés fin 2022 avec succès.

A également été créée une "Ruche" (Plateforme numérique permanente sur Facebook) pour outiller les CISP en ressources liées à la communication. Elle sera à nourrir et à animer en 2023. Enfin, de manière plus ponctuelle, des actions de communication ont eu lieu autour de l'Assemblée sectorielle de juillet 2022.

- **Le GT Analyse & Etudes de l'Interfédé** établit des rapports et analyses en lien avec l'évolution du secteur, afin d'en retirer des conclusions stratégiques. L'approche se veut tout à la fois globalisante (un aperçu du secteur, son offre et ses heures de formation ainsi que du profil et du parcours du public est proposé : cette année un focus a ciblé les données liées à la précarité), que plus singulière (les bases méthodologiques d'une étude qualitative portant sur la problématique du recrutement de stagiaires ont été posées cette année afin de dégager des pistes de réflexions et d'actions).
- **Le GT Numérique de l'Interfédé** s'est réuni à quelques reprises en 2022. Cette année, le groupe de travail a notamment tourné autour de l'atterrissage et de la clôture du projet Start Digital en Wallonie. Depuis l'été 2022, le GT Numérique est mis "en pause", et les questions liées au numérique ont été rapportées au sein du GT Pédagogique.
- **Le GT Coup de Pouce Digital**, institué dans la foulée de la mesure régionale éponyme, s'est réuni une dernière fois en 2022. A cette occasion, le rapport final d'évaluation de la mesure, commandé par l'Administration à l'Interfédé, a été finalisé et validé.
- **Le Plan de relance wallon** : sur base du rapport final [PARS](#), le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de Relance pour la Wallonie différentes activités dans le cadre d'un nouveau projet intitulé [Reconnaissance des acquis de formation en CISP](#). Ces travaux sont menés via l'Interfédé et les fédérations CISP, en concertation avec le Cabinet de la Ministre Morreale et le SPW.

Cette nouvelle opportunité permet de renforcer la démarche pour la reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP et se décline en trois axes : le développement de la démarche référentielle, les parcours de renforcement des compétences des stagiaires (notamment via la validation des compétences) et l'élaboration d'un Label qualité au sein du secteur CISP.

Pour ce faire, des engagements ont été réalisés tant à l'Interfédé qu'au sein de l'AID Coordination, et des autres fédérations, dès janvier 2022.

Pour le détail des actions menées en 2022, veuillez vous rendre au chapitre : 4.4.1 : Plan de Relance pour la Wallonie : Projet Reconnaissance des acquis de formation en CISP

- **GT emploi formation CRW CSC** : De nombreux dossiers de nature politique qui recouvrent le champ d'action de l'insertion socioprofessionnelle se trouvent au centre

des thématiques traitées par la CSC. Pour améliorer notre compréhension mutuelle de ces dossiers et renforcer nos capacités d'action, depuis de nombreuses années les AID sont membres invités du GT Emploi-Formation du CRW de la CSC.

4.1.3. AID Expertise externe

- **Participation à la COREF "Conseiller en insertion professionnelle"** : AID a été sollicité depuis 2021 pour des travaux qui se sont prolongés sur le premier semestre 2022, afin de contribuer à la définition d'un nouveau profil métier "Conseiller en Insertion Professionnelle". Ce profil sera décliné en référentiel d'évaluation, dans la perspective d'organiser la validation des compétences de ce métier.
- **Co-animation de la formation CISP QUESAKO de l'Interfédé**, module de 2 jours permettant aux travailleurs du secteur de mieux le connaître. Le module explore l'histoire du secteur, ses enjeux, son décret, ses particularités pédagogiques... et la manière dont la question de lutte contre l'exclusion sociale et économique des publics le traverse.
- **Accompagnement et co-animation de la formation "Réfèrent pédagogique orienté numérique" à l'Interfédé** : ce dispositif a eu pour objectif de doter les équipes de compétences, d'outils et de ressources pour intégrer le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. En 2022, le projet Start Digital ayant touché à sa fin, nous avons participé à la clôture de sa mise en œuvre au sein du secteur, via l'Interfédé, en prenant part à son évaluation et au rapport final.
- **Charge de cours à l'Institut Cardijn**, département Social, en BAC 3 : "Politiques d'Insertion Socioprofessionnelle". Partant d'un cadre d'analyse abordant différentes formes d'exclusion, le cours amène les étudiant.e.s, à la rencontre d'acteurs-clés du secteur, à la découverte de leurs publics, leurs actions et interactions ou leur rapport tant à la notion de valeur 'travail' qu'aux politiques d'activation ou au concept des capabilités.

4.2. L'AIDE A LA GESTION

L'aide à la gestion se conçoit au départ des réalités et besoins de chaque centre. L'enjeu est de faire collectivement et solidairement face aux défis qui déterminent la mise en œuvre et la continuité de chaque projet individuel.

L'approche couvre une mutualisation au sein du réseau mais également une offre sur mesure au cas par cas afin d'inspirer, servir et enrichir les projets respectifs. L'AID Coordination délègue notamment un·e permanent·e à l'accompagnement et au suivi particulier de chaque centre, en complément de la mise à disposition partagée d'expertises tant administratives, comptables, que financières.

Le processus génère une connaissance plus affinée des spécificités et de la réalité de chaque structure à qui un support est proposé.

4.2.1. Les temps forts

- GT « Administratifs et financiers »

Coup sur coup, le Code des sociétés et des associations ainsi que le Guide des dépenses éligibles (en Région wallonne) sont venus percuter de pleine face la philosophie du secteur et prosaïquement questionner la dimension administrative des pratiques, habitudes et... des équilibres financiers.

Les dispositions soulevant de multiples enjeux opérationnels, deux vade-mecum commentés et documentés ont été élaborés puis présentés aux directions des centres, qui ont alors demandé à pouvoir reproduire l'exercice en direct auprès du personnel en charge de la mise en œuvre de nouveaux dispositifs en interne (justification des dépenses, tableau d'amortissements, comptabilité analytique, marché public, conflit d'intérêts, accord préalable du Ministre, affectation du résultat, etc.).

Les participant·e·s ont ainsi pu être sensibilisé·e·s aux implications des textes et aux principes sur lesquels ils reposent. La rencontre a permis la discussion, l'évaluation et l'échange de bonnes pratiques comptables à mettre désormais en place sur base d'outils concrets et à la lumière de l'expertise rassemblée pour l'occasion.

L'approche n'est pas restée sans suite puisque des suivis individuels ont été sollicités pour convertir les cas d'école en concrétisation sur mesure sur base de données et autres réalités concrètes, notamment en matière d'éligibilité de dépenses ou d'affectation de résultat.

- GT « Assurances »

L'entrée en vigueur du Code des sociétés et associations a immédiatement impliqué l'obligation de désormais justifier l'utilisation de subvention à travers le recours à des marchés publics.

Les assurances représentant un outil incontournable dans la vie des centres eu égard les risques encourus à travers leur activité singulière, un portefeuille de polices diverses compose l'arsenal de base de toute Direction, sachant que ces polices doivent être ouvertes à concurrence sous peine de perdre en éligibilité. L'AID Coordination a dès lors inauguré dès 2021 pour compte de tous une centrale d'achat intégrant les différentes assurances requises.

Compte-tenu de la technicité de la matière et de la particularité de recourir à des polices mutualisées, un groupe de travail a permis de clarifier les rôles de chaque partie (Assureurs / AID Coordination / Centres) afin d'optimiser un maximum les démarches administratives au mieux des intérêts respectifs. Rappelant le fondement de la Centrale, le fonctionnement plus technique de sa Plate-forme a été passé en revue compte-tenu des obligations légales en matière d'accidents de travail et ce, au plus près des réalités tout autant diverses que spécifiques de notre réseau.

- GT « EFT »

Plusieurs centres AID ont posé le constat qu'une évolution du public conduit à une série de difficultés, nouvelles ou accrues, en matière de recrutement et de maintien en formation.

Au vu de leur modèle, ces difficultés se répercutent de façon spécifique dans le cas des Entreprises de Formation par le Travail ("EFT"), notamment sur le mode d'encadrement, la rentabilité économique, le contact client...

Un groupe s'est réuni pour partager les différentes expériences, observations et analyses de chacun-e, pour différencier les problématiques communes et spécifiques (environnement socioéconomique, secteur d'activités...) et pour identifier les réponses possibles, qu'elles soient à mutualiser ou à construire ensemble, en fonction des situations partagée ou plus singulière.

- Perspectives de mutualisation bruxelloise

La situation en Région de Bruxelles-Capitale continue à plonger les centres de formation en plein doute par rapport à la pérennité de leurs activités puisque le Gouvernement continue de privilégier le financement ponctuel et indéterminé du FSE à une offre de moyens structurels de fonctionnement. D'autant que le passage archaïque vers la programmation suivante basée sur un nouveau mode de calcul renforce l'incertitude.

Un support plus transversal à la gestion reste plus que jamais à l'ordre du jour et reste expérimenté dans l'attente d'être déployé à plus grande échelle.

En attendant que les discussions entamées autour du nouveau Décret COCOF ISP aboutissent, en prenant alors en considération la réalité telle que vécue par les centres sur le terrain.

- **Recherche de financements alternatifs**

Les sources de financement offertes selon la logique propre à un Agrément ou un Appel à projet questionnent les marges de manœuvre dont disposent les centres pour développer des initiatives innovantes et parfois simplement garantir la poursuite de leurs activités.

En vertu d'une nécessaire quête de diversification, une précédente Inter-AID avait été l'occasion de dresser le tableau des initiatives philanthropiques d'entreprises.

Toujours dans la perspective de varier les possibles sources de financement, trois pistes complémentaires pour les asbl ont été abordées via un consultant en Économie sociale et Management associatif, fort de son expérience développée dans plusieurs secteurs grâce à son entreprise de conseil dédiée aux petites et moyennes associations et de son regard résolument pragmatique, mais aussi au titre d'auteur, conférencier et même formateur. Ont ainsi été passés en revue le mécanisme de *crowdfunding*, l'émission d'obligations et les campagnes de dons.



4.2.2. Le suivi en continu selon une logique de réseau

Différents outils singuliers matérialisent le support offert aux centres dans le cadre de l'accomplissement et du suivi de leurs missions.

- **Une base de données commune**

L'usage par une majorité de membres de la base commune de données GSAO permet aux centres de répondre aux injonctions administratives annuelles de rapport, tout en intégrant de manière très souple les différentes modalités d'encodage. Cet outil spécifique s'adapte aux diverses situations de terrain. Une formation est proposée annuellement pour la mise à niveau de l'outil. L'AID Coordination se tient tout au long de l'année à la disposition de ses membres pour toute question liée à l'usage de l'outil.

A noter que durant 2022 le suivi des responsables au sein de chaque centre a été particulièrement appuyé et l'occasion de développer encore l'outil autour de la question des heures immunisées en fonction des directives successives du Gouvernement, liées à la sortie progressive de la situation sanitaire.

- **Des assurances mutualisées**

La mutualisation du risque continue à rendre sa probabilité moins aléatoire, donc plus intéressante à gérer pour l'assureur, tout en permettant à chaque centre de bénéficier d'une couverture élargie en contrepartie d'une prime individuelle moins élevée. Le passage à un mécanisme de centrale permet de soigner la prévention au départ des enseignements particuliers.

L'année 2022 a été l'occasion pour la centrale d'achat de continuer à faire ses maladies de jeunesse... et pour le secrétariat de l'AID Coordination en particulier de redoubler d'efforts pour que le processus soit le plus indolore possible pour les centres du réseau.

- **Un Fonds de solidarité**

Une logique assurantielle solidaire a été développée via une contribution volontaire alimentant un Fonds commun activable selon les circonstances, en réponse collective aux risques potentiels affectant chaque structure.

Le profil du personnel du réseau et le contexte général en 2022 ne plaident pas pour une diminution du risque en matière de bien-être. Une vigilance accrue s'impose alors pour préserver ce bel outil de solidarité que constitue le Fonds de solidarité.

- **Une trésorerie commune**

Des flux arbitrés par l'AID Coordination afin d'équilibrer les écarts de trésorerie apparaissant au gré des financements, des activités et des régions, permet à chaque centre de bénéficier d'une garantie dans sa gestion quotidienne.

La gestion du processus fait l'objet d'un suivi quotidien et d'un monitoring hebdomadaire afin de préserver les intérêts de chacun en toute objectivité et en toute transparence. D'autant que, 2023 augure certaines tensions liées aux processus conjoints du renouvellement de la programmation « FSE » à Bruxelles et des Agrément CISP en Région wallonne...

4.2.3. Le suivi en continu et/ou selon une approche individualisée

- **Accompagnement singulier et appuyé**

Un service englobant la Direction et les équipes, mais aussi le management, la gestion, la comptabilité, la recherche et développement, etc.

La vie d'un Centre d'Insertion Socio-Professionnelle et le suivi que doit emprunter sa direction ne sont pas un long fleuve tranquille, c'est un doux euphémisme. La période de transition entre deux directions se succédant peut se révéler franchement tumultueuse. Ce changement accroît drastiquement les risques auxquels les équipes en place peuvent être exposées. L'AID Coordination assure alors le relais, via une implication accrue dans l'Organe d'Administration, un accompagnement individualisé ou des actions plus ponctuelles. L'objectif étant de maintenir le cap tout en gardant l'embarcation à flot afin d'accueillir et de permettre à tous les acteurs d'accomplir leurs missions respectives dans les meilleures conditions. Ce fut le cas en particulier en 2022 à **La Chôm'Hier**, au **Cefaid**, chez **Croc Espace**, au **Cid** ou à l'**AID Hainaut Centre** (voir par ailleurs).

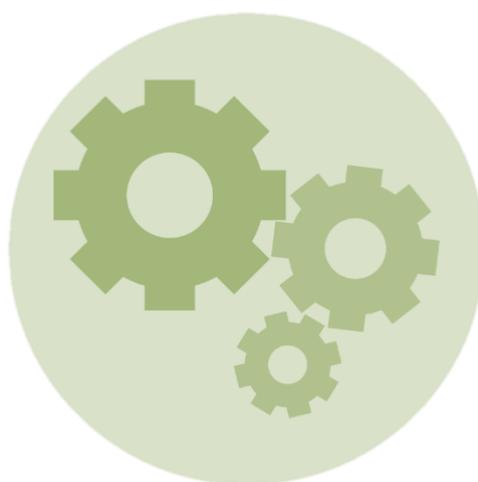
De la théorie à la pratique, administrative et financière en particulier...

Compte-tenu des aléas propres à la vie d'une association telle qu'un centre de formation, plusieurs interventions sur mesure ont été offertes. Façon aussi de passer de la théorie d'un groupe de travail ou d'une Inter-AID à la mise en œuvre pratique sur le terrain, en situation réelle.

Au menu figuraient ainsi des échanges ponctuels de services dans le cadre d'un ordre spécifique de mission (**La Trêve**, **A Idées Formation**), l'affectation légale de résultats (**L'Escale**) ou encore un accompagnement pour éclairer la dimension comptable d'un processus de fusion (**Mode d'emploi**).

En synergie avec d'autres services du MOC...

A noter au rang de projets coconstruits en phase avec leur temps, l'accompagnement à l'aide de Syneco d'une coopérative en construction du côté de **Bastogne (Habilux/La Trêve)**.



4.3. L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau des AID.

Cette mission d'aide au développement se met en œuvre par un accompagnement particulier des centres, en fonction de leurs envies et besoins de développement. Organisation du travail, développement des outils, amélioration de l'encadrement... l'accompagnement se fait toujours en articulation avec les réalités quotidiennes des équipes.

En 2022, les équipes continuent leur travail pour concrétiser et implémenter ces solutions :

- **Renouvellement des agréments CISP en Région Wallonne**

Les agréments CISP arrivant à échéance en 2022, l'accompagnement des centres au renouvellement de ceux-ci a mobilisé largement l'AID Coordination cette année. Pour accompagner les équipes dans cette dynamique, un accompagnement collectif avait déjà été lancé en 2021 via un "GT Agrément". En 2022, ce "GT Agrément" a bien évidemment continué à exister, en se couplant à un accompagnement individuel des centres, en fonction des besoins particuliers. Ce double accompagnement a permis de répondre aux demandes des centres pour repenser leur projet pédagogique, revoir leurs filières existantes voire en lancer de nouvelles, réviser les fondamentaux des prescrits pédagogiques du décret CISP...

L'AID Coordination s'est également chargée de la relecture des dossiers d'agrément avant leur dépôt officiel par les centres au 1er avril. Par la suite, nous avons suivi de près le cheminement des demandes d'agrément auprès de l'Administration et du Cabinet de la Ministre de tutelle, Christie Morreale.

Le "GT Agrément" a permis aux centres de se mettre autour de la table pour réfléchir à la refonte de leurs filières et programmes de formation, ainsi qu'à leurs projets de déploiement de nouvelles filières.

- **Accompagnement d'équipe auprès du centre CEFAID**

Un travail pédagogique à distance a été entrepris avec l'équipe pédagogique et la direction du CEFAID afin de mener une réflexion autour de projets à développer au sein du centre pour ouvrir les possibilités en financement externe et répondre aux difficultés économiques du centre. Même si ces projets n'ont pas été retenus, cet accompagnement a permis aux équipes de prendre conscience des opportunités d'extension des activités et de la veille à mettre en place pour répondre aux besoins des publics.

- **Accompagnement d'équipe auprès du centre Croc'Espace**

Croc'espace ayant vécu des changements importants au sein du personnel, avec une nouvelle direction faisant fonction et le renouvellement de la moitié des postes, un accompagnement de l'équipe par l'AID Coordination fut mis en place à la demande du centre. Il s'agissait de refonder un socle de travail commun via une réflexion en équipe complète sur les projets de la structure. Ce travail doit aboutir début 2023 sur un plan d'action, auquel l'entièreté de l'équipe souscrit et qui permettra de structurer le processus de changement au sein de la structure à court et moyen terme.

- **Accompagnement ILI via Risome**

Lancé en 2018, RISOME est un réseau d'opérateurs d'accompagnement et de formation à destination de migrants, dont de nombreux acteurs ILI. Comme le secteur ILI, Risome se structure et se professionnalise progressivement. Une permanente est à pied d'œuvre depuis 2019. Une articulation opérationnelle est née entre RISOME et les AID, permettant de travailler sur les questions d'accompagnements des opérateurs, d'intégrer la dynamique institutionnelle nouvelle du secteur, mais aussi de travailler en complémentarité entre deux secteurs (intégration et insertion) relevant de la même Ministre en région wallonne. En 2022, ce travail de structuration interne d'une part et externe d'autre part s'est poursuivi, rythmé entre autres par les aléas des relations tumultueuses avec l'Administration en charge de ce secteur avec une faible intermédiation d'un Cabinet bien timoré. L'enjeu est ici d'une part de construire une jurisprudence dans l'interprétation des textes légaux qui soit à la fois conforme à la lettre mais aussi à l'esprit de ceux-ci, au risque de déforcer le secteur. Par ailleurs, il est inscrit dans les projets que ces textes devraient repasser devant le parlement d'ici la fin de la législature. Là aussi s'annonce un travail important de suivi, qui doit s'inscrire dans l'identification précise et concrète des besoins des publics et des acteurs du secteur.

- **L'accompagnement des centres dans le cadre des actions du Plan de Relance Wallon (PRW)**

Dans le cadre du PRW, l'une des premières étapes de travail a été de faire un relevé des besoins en termes de nouveaux référentiels ou d'adaptation des référentiels. Pour ce faire, Gwennaëlle Hanse, nouvelle chargée de projets AID engagée dans le cadre du PRW, est allée à la rencontre de chaque centre afin de réaliser un sondage et faire un état des lieux des besoins en la matière.

En juillet 2022, l'Appel À Projets (AAP) Renforcement des Parcours de Compétences a été lancé. Gwennaëlle Hanse a apporté son soutien aux centres afin de les accompagner dans leur réflexion quant aux opportunités de partenariats à développer pour favoriser la reconnaissance des acquis en CISP. 6 centres AID ont reçu une réponse positive à leur candidature (sur 8 dossiers déposés) : l'AID Escale, A Idées Formation, Alter'form, Agora, Le Cid et Croc'espace. Un accompagnement spécifique rapproché a été mis en place pour Le

Cid, étant donné qu'il n'y avait plus de direction effective au sein du centre pour coordonner les actions à mettre en œuvre. Plusieurs réunions ont été organisées pour identifier ce qu'il était possible de développer sur leurs différentes filières de formation, et plusieurs visites de Centres de Compétences Forem ont été faites avec les responsables de filière du Cid afin d'affiner le projet.

Dans la foulée de l'AAP Renforcement des Parcours, un AAP Accompagnement psychosocial a également été lancé à la même période. A nouveau, un accompagnement des centres a également été mis en place pour leur permettre de répondre à cet AAP. Alter'Form, Agora, Le Cid et Croc'Espace ont été retenus.

Enfin, concernant la mise en place du Label Qualité CISP, des groupes de travail ont été organisés à partir de novembre. Trois groupes de travail internes au réseau AID ont eu lieu, en lien avec les quatre groupes de travail de l'Interfédé. Le but était de construire collaborativement le cadre de référence et le cadre qualité CISP, qui comprennent les critères et les indicateurs qualité des 4 processus à mettre en œuvre lors de l'organisation d'une offre de formation en CISP.

- La formation continuée

Au-delà de son implication au sein de la Commission Pédagogique et du GT Pédagogique de l'Interfédé et des divers groupes de travail internes, l'AID Coordination travaille aussi à la formation continue du réseau AID au travers de l'Inter-AID.

Cette réunion mensuelle réunit les directions et coordinations des centres, ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues.

Ainsi, chaque mois, une thématique centrale est abordée, tantôt plutôt de l'ordre pédagogique, d'autre fois plus "technique" (gestion quotidienne, enjeux politiques, etc.). Ces thématiques sont sélectionnées de manière à être en lien avec les réalités et actualités des centres AID, et résultent de la réflexion de l'Equipe de l'AID Coordination à travers son plan d'action.

En 2022, les Inter-AID ont traité des thématiques suivantes :

Janvier 2022	<p>Financements alternatifs</p> <p>Alors qu'il s'avère de plus en plus indispensable de varier et compléter les sources de financements, Alan KEEPEN, consultant en économie sociale et management associatif, nous a partagé ses connaissances sur le mécanisme de crowdlending, l'émission d'obligations et les campagnes de dons.</p> <p>Cette présentation s'est inscrite dans la continuité de notre Inter-AID de décembre 2020 consacrée aux initiatives de philanthropie d'entreprises.</p> <p>Suivi du contexte Covid dans les centres AID</p> <p>Proposition de réflexion sur le modèle EFT</p>
Février 2022	<p>Sensibilisation à la prévention</p> <p>Après un an de fonctionnement de la centrale d'achats Assurances AID, Daniel Lorenzonetto et Julien Jason de Belfius Assurances ont tiré les premiers enseignements inspirés des sinistralités intervenues au sein des centres de formation AID.</p> <p>Au départ de points d'attention portés à notre connaissance, ils nous ont sensibilisés autour de la nécessaire prévention à garder à l'esprit en matière d'accidents de travail compte-tenu de la réalité spécifique de notre réseau.</p> <p><i>En lien, un GT technique a été organisé l'après-midi pour les collègues chargés du suivi des dossiers d'assurances.</i></p> <p>Suivi du contexte Covid dans les centres AID</p> <p>Renouvellement de l'agrément CISP</p>
Mars 2022	<p>Plan de relance RW</p> <p>Le projet Reconnaissance des acquis (RAC) dont les moyens sont affectés par le Plan de relance RW a été lancé en janvier 2022 avec ses trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Développement des Référentiels• Renforcement des parcours de compétences• Création d'un concept test de Label qualité pour les CISP <p>Myriam Colot, coordinatrice de ce projet d'envergure à l'Interfédé, nous a présenté les premières avancées et les perspectives de ces actions ainsi que l'équipe du nouveau pôle RAC de l'Interfédé avec qui elle collaborera.</p> <p>Au sein de l'équipe AID, Gwennaëlle Hanse a été engagée sur le projet afin de soutenir les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre de ces axes.</p>

Avril 2022	<p>L'orientation dans les CISP</p> <p>Natacha VINCKENBOSCH, Conseillère auprès du Cabinet de la Ministre Morreale nous a entretenu du développement du dispositif Orientation tout au long de la vie (OTLAV), notamment avec les Cités des Métiers.</p> <p>En lien avec le dispositif OTLAV, Véronique Dupont de la Fédération ALEAP, et Chargée de mission Orientation à l'Interfédé nous a présenté les différents outils pédagogiques développés pour le secteur des CISP dans le cadre des Groupes d'expérimentations pédagogiques (GEP).</p>
Mai 2022	<p>Dispositif wallon PMTIC</p> <p>Duygu CELIK, Conseillère au cabinet de la Ministre Morreale nous a présenté le dispositif wallon PMTIC.</p> <p>Nous en avons entre autres profité pour identifier les freins et les obstacles éventuels pour rentrer la prochaine demande d'agrément PMTIC.</p> <p>Les appels à projet PRW</p> <p>Présentation des outils TAACTIC</p>
Juin 2022	<p>Une Inter-AID festive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des appels à projet à destination des actions de terrain <p>Pour une appropriation ludique et participative des outils pédagogiques développés dans les appels à projet auxquels AID s'est associé, nous avons découvert le parcours et la filiation des projets européens STEP4-SFC, ENVOL, EDAP et RECTEC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite guidée du Quartier de l'Ilon en après-midi
Septembre 2022	<p>Gestion des ressources humaines</p> <p>Aurore Di Giusto, Directrice des ressources humaines du MOC est intervenue sur les généralités GRH, l'accompagnement des équipes et des travailleurs, la politique de formation continuée, les outils GRH possibles, et l'offre de service en appui pour les centres AID.</p> <p>La rentrée de 2022 dans les centres AID :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement des stagiaires • Accompagnement des équipes • Questions administratives et aspects financiers

<p>Octobre 2022</p>	<p>Plan de relance wallon (PRW)</p> <p>Myriam Colot et Gwennaëlle Hanse nous ont présenté concrètement les axes des travaux du PRW et les implications directes pour les centres AID en 2023 et 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des enjeux liés • Implication des centres dans les différents axes : Référentiels, Renforcement et Label Qualité CISP • Système de communication entre les GT, l'Inter AID et l'Interfédé <p>Dispositif de Validation des compétences</p>
<p>Novembre 2022</p>	<p>Enquête RASta</p> <p>Dimitri Léonard de l'Interfédé nous a présenté l'enquête RASta (Recrutement et arrêt des stagiaires en formation) qui a été conduite jusqu'en septembre 2022.</p> <p>Cette étude qualitative a été demandée à l'Interfédé, afin de mieux appréhender le « sentiment » de précarisation des stagiaires que rapportent les acteurs de terrain. Cette problématique, identifiée depuis quelques années déjà, s'est renforcée à la suite de la crise COVID et se manifeste par des phénomènes de démobilité, de décrochage ou encore de désaffiliation. Au-delà des constats, l'enquête questionne les pistes et solutions à construire ensemble, avec les équipes et les stagiaires eux-mêmes.</p> <p>Pour la réaliser, Dimitri Léonard a été accompagné par le GT Analyses et études de l'Interfédé.</p> <p>Campagnes de communication CISP & Economie sociale</p>
<p>Décembre 2022</p>	<p>Relations partenariales avec le Forem</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre progressive du nouveau plan d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nicolas Vandenhemel, du service d'étude CSC, a questionné le modèle de gouvernance du Forem au départ de son expérience auprès du Comité de gestion du Forem. • Manon Tambour et Xavier Swertvaegher, délégués CSC du Forem, nous ont explicité comment fonctionne le Forem, le travail qu'ils y réalisent en lien avec les valeurs qu'ils portent. Ils nous ont aussi partagé leur lecture critique de la réforme en cours au Forem.

4.4. LA RÉFLEXION ET L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Notre mission de réflexion et d'animation pédagogique s'articule autour des valeurs du réseau AID qui prônent le développement d'initiatives génératrices d'égalité pour lutter contre l'exclusion socioprofessionnelle. Cette mission soutient le travail des responsables et des équipes (pédagogiques et psychosociales) dans la mise en œuvre d'activités individuelles et collectives d'émancipation des stagiaires.

L'AID Coordination défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges et européens de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie. L'année 2022 n'a pas dérogé à cet adage, et elle a poursuivi le travail de réflexion et de développement de projet tant méthodologiques que pédagogiques, au travers du Plan de Relance pour la Wallonie et autres projets européens Erasmus + afin de permettre à nos stagiaires de valoriser leurs acquis d'apprentissage à la fois auprès de nos partenaires en EFP et auprès de futurs employeurs.

Un autre aspect central dans nos réflexions en réseau AID porte sur le travail de développement des activités émancipatrices individuelles et collectives de nos publics par le biais de la formation continuée des travailleurs mais aussi par des projets spécifiques s'appuyant sur les principes de l'éducation permanente.

En 2022, nous avons continué à mener différents projets européens et nationaux pour appuyer et enrichir nos actions. Vous trouverez leur description ci-dessous. Ils portent sur les thématiques de la **reconnaissance des acquis**, de **l'approche par compétences**, du développement d'outils pédagogiques spécifiques aux EFT et de **l'émancipation**.

4.4.1. Plan de Relance pour la Wallonie : Vers la reconnaissance des acquis de formation en CISP

Voici les actions entreprises en 2022 dans le cadre du PRW :

Renforcer la démarche référentielle – Fiche 18 :

Afin d'identifier les besoins spécifiques des CISP en matière d'utilisation et de développement de la démarche, l'Interfédé a créé un sondage à destination des travailleurs du secteur. Son objectif était d'identifier les pratiques actuelles, mais également les besoins et les freins en la matière. L'analyse des résultats obtenus a permis :

- D'identifier les Référentiels Interfédé à adapter au regard tant de l'évolution des métiers que des productions du Service Francophone des Métiers et des Qualifications.
- De pointer les Référentiels futurs à créer, soit directement par l'Interfédération soit au travers de sollicitation auprès du SFMQ.
- De proposer un module de trois jours de formation sur l'approche par compétences et la démarche référentielle organisé conjointement sur trois régions : Charleroi, Liège et Namur. Les besoins émis par les travailleurs du secteur ayant participé aux modules mèneront à la planification en 2023 et 2024 de groupes de travail sectoriel et/ou consacrés à des thématiques spécifiques (rédaction et utilisation du PIF, etc).

En 2022, le focus s'est porté sur l'adaptation du référentiel Commis de salle (édité par l'IF en 2013). Après une première analyse des supports existant, des travailleurs du secteur ont été conviés à un groupe de travail rassemblant également les chargées de projets des fédé afin de discuter et de valider les propositions. L'actualisation de ce référentiel se clôturera en 2023 et sera suivi par de nouveaux GT consacrés à d'autres référentiels.

Des premiers contacts ont été pris fin de 2022 avec le SFMQ afin de travailler sur la méthodologie de production des Profils dans l'objectif de mettre à développer des supports et un accompagnement spécifique aux travailleurs du secteur dans le cadre de leur participation au COPROFOR, organe produisant les Profils de formation.

Renforcer la validation des compétences aux premiers niveaux de qualification – Fiche 19 :

La collaboration entre l'Interfédération et le Consortium de Validation des Compétences existe déjà depuis de nombreuses années et se renforce encore aux travers des nouveaux objectifs en lien avec le Plan de Relance.

L'Interfédé a élaboré un plan d'actions afin de mettre en œuvre des activités qui concourent à soutenir et accompagner les CISP vers le dispositif de validation des compétences. Différents chantiers ont continué à être développés et des nouveaux ont vu le jour en collaboration avec les équipes du Consortium tels que :

- Une enquête numérique à destination des CISP dont l'objectif était d'établir un état des lieux sur la validation des compétences. Plus particulièrement, identifier les collaborations existantes entre les CISP et les Centres de validation agréés en Wallonie, les difficultés et surtout les besoins des CISP en matière de validation des compétences. Les résultats ont permis de planifier des actions à mettre en œuvre pour garantir aux CISP un accompagnement efficace vers le dispositif VDC ;
- Une Newsletter spéciale « Validation des compétences » publiée deux fois par an ayant le but de communiquer et diffuser des informations liées au dispositif, de relayer les actualités ainsi que partager, valoriser des bonnes pratiques et des outils en validation des compétences ;
- Des concertations régulières (Comités de Pilotage) avec le Consortium de Validation des compétences pour assurer le suivi des activités liées aux fiches du Plan de Relance (fiche 19 pour la validation des compétences) ;
- Un suivi coordonné et collaboratif des Appel à Projets (AAP) « Parcours de renforcement des compétences » avec les chargées de projets des fédérations du secteur, engagées dans le cadre du PRW et les chargés de missions du Consortium de validation des compétences. L'Interfédé a apporté un soutien dans les échanges avec le Consortium et a contribué à la mise en place d'une méthodologie d'accompagnement articulée des différents AAP ;
- La préparation d'une Matinale « Validation des compétences » organisée en collaboration avec le Consortium de validation des compétences et programmée le 27 janvier 2023 au CINEX. Cette dernière permettra d'identifier les thématiques de futurs Groupes d'échanges de pratiques (GEP) en 2023.
- Continuer à assurer une articulation institutionnelle entre le secteur ISP wallon, bruxellois et le CDVC. Ces rencontres sont organisées entre le Consortium, la FeBISP et l'Interfédé afin de partager les préoccupations du secteur et de contribuer à l'amélioration du dispositif. Un objectif spécifique a été pointé cette année pour le secteur ISP, participer de façon active à la Commission d'Agrément du CDVC et y être invité de façon permanente tant pour l'Interfédération que pour la Febisp.

Elaborer un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP – Fiche 20 :

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs. Le PRW a délégué la mission de la création de ce label au secteur et l'Interfédération est chargée de coordonner les travaux jusqu'en 2024.

Un Label qualité permet de mettre en œuvre un système d'assurance qualité spécifique. L'objectif d'un système qualité est de représenter toutes les "activités impliquant la planification, la mise en œuvre, l'évaluation, l'établissement de rapports et l'amélioration de la qualité, mises en œuvre pour garantir l'ensemble de l'éducation et de la formation,

contenu des programmes, curricula, évaluation et validation des acquis de l'apprentissage, etc." (Cedefop, 2011).

Ce système a pour objectif d'offrir des garanties tant aux partenaires de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle (EFP) qu'aux stagiaires, que l'offre de formation produite en CISP respecte des processus permettant d'atteindre des résultats de qualité. De ce fait, développer un label CISP est incontournable pour accéder d'une part, à la reconnaissance de la qualité de l'offre de formation du secteur ; d'autre part, à la reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP qui pourrait devenir automatique, selon certaines conditions.

Les garanties offertes par un tel système impliquent, en effet, que les centres respectent des principes et des normes communes, vérifiés par une évaluation interne et externe, sur base de critères et indicateurs reconnus. Ce système s'appuie notamment sur le partage de normes communes que sont les référentiels. Cependant, il n'existe pas de concept standardisé de qualité dans la formation non formelle des adultes en Belgique (dont les CISP font partie). Il faut donc que nous l'élaborions.

C'est pourquoi, en 2022, en collaboration avec les différentes fédérations, nous avons organisé des groupes de travail afin de coconstruire un cadre de référence et un cadre qualité commun et partagé en CISP.

Au terme du projet, trois livrables seront finalisés suite aux expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la labellisation d'une filière de formation :

- Le cadre de référence du Label CISP qui définira les contours et les valeurs défendues par le label ;
- Le cadre qualité CISP qui reprendra les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur leur(s) mission(s) (concept modulaire) ;
- Le guide à la labellisation qui présentera les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

4.4.2. Projets européens :

Afin de renforcer les différents travaux engagés depuis plus de 20 ans au sein du réseau AID, cinq projets ont été développés en parallèle au cours de l'année 2022 :

RAFT – Reconnaissance des acquis en formation par le travail

Lancé en novembre 2020, le projet Erasmus + RAFT, dont l'AID Coordination est à l'initiative et co-porteur avec l'AGFE, a pour objectif de construire des dispositifs d'évaluation qui pourront soutenir la formalisation de l'évaluation des compétences en situation de formation par le travail en vue d'une reconnaissance desdites compétences, tout en préservant le contexte général non-formel de la formation.

Ce projet fait suite aux travaux et constats réalisés dans le cadre du projet NT4S et rassemble 7 partenaires issus de 5 pays européens (Belgique, France, Italie, Slovénie et Autriche).

Les partenaires mettront, pendant 2 ans et demi, leurs expériences et leurs expertises à contribution afin d'élaborer et de tester auprès de professionnels et de leurs stagiaires, les outils et méthodologies développées dans RAFT :

- Référentiels d'évaluation dans les secteurs horticulture et restauration
- Guide sur les méthodes d'évaluation des acquis en formation par le travail
- Un document stratégique pour la reconnaissance des acquis de formation informels/non formels des publics peu qualifiés viendra consolider l'initiative RAFT en définissant une stratégie de mise en œuvre destinée aux politiques, décideurs locaux et acteurs sectoriels.



Toutes les informations sur le projet sur notre site dans la rubrique "Nos projets": [Reconnaissance et validation des acquis](http://www.raft-project.eu/), sur le site du projet : <http://www.raft-project.eu/> et sur sa page Facebook: <https://facebook.com/raft.project>

ENVOL – Reconnaissance aux premiers niveaux du CEC (Cadre Européen des Certifications) des compétences transversales et professionnelles

ENVOL est un projet européen ERASMUS+ dont l'AID Coordination est porteur. Il vise la reconnaissance des acquis des adultes peu qualifiés dans le cadre de formations non et/ou informelles.

En raison de la crise sanitaire, la fin du projet initialement prévue en Avril 2022 a été reportée en Octobre 2022.

Les résultats obtenus à l'aube de l'été 2022 sont :

- Un guide pour identifier et définir les processus et procédures par lesquels l'apprentissage non formel et informel pourrait être reconnu aux niveaux 1 et 2 du Cadre Européen des Certifications dans les différents pays partenaires du projet.
- Un modèle de positionnement pour le développement d'un modèle pour le positionnement des évaluations formatives et sommatives des pays partenaires aux niveaux 1 et 2 du cadre des qualifications.
- Un guide pratique pour permettre le positionnement des résultats d'apprentissage aux niveaux 1 et 2 des cadres nationaux des certifications.
- Un guide de recommandations pour disposer de recommandations politiques pour la mise en œuvre de la reconnaissance de l'apprentissage non formel/informel aux niveaux 1 et 2 du cadre européen des certifications.



Toutes les informations et résultats du projet figurent sur le [site dédié au projet](#), ainsi que sur notre site via "Nos projets" : [Reconnaissance & validation des acquis](#). Vous pouvez aussi retrouver le déroulé du projet à travers sa page [Facebook](#).

TAACTIC – Techniques d’Accompagnement pour l’Acquisition de Compétences Digitales

L'objectif général du projet TAACTIC (projet européen ERASMUS+) dont l'AID Coordination assure la gestion, est d'identifier, de développer et de rendre visible les compétences de base numériques des personnes faiblement qualifiées et des publics adultes fragilisés afin d'améliorer leur inclusion sociale, la poursuite de leur parcours de formation et leur accès à un emploi durable et de qualité.

Le projet s'est clôturé en août 2022, laissant derrière lui cinq productions concrètes :

- Un outil de positionnement des compétences numériques des stagiaires, avant, pendant et après la formation
- Un cadre de références des compétences numériques de base, adapté du DigComp (le référentiel européen des compétences numériques)
- Une série d'outils et ressources pédagogiques prêtes à l'emploi, pour permettre l'apprentissage des bases du numérique
- Un guide de recommandations pour orienter vers et former aux métiers du numériques
- Une collection de ressources utiles pour les opérateurs de formation voulant orienter ou former leurs publics vers et aux métiers du numérique



Toutes les informations sur le projet et ses résultats sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : [Approche par compétences](#) ou sur le [site du projet](#).
Vous pouvez aussi retrouver des informations intéressantes sur sa [page Facebook](#).

ACTION – Accompagner et former les travailleurs en insertion

ACTION est un projet européen ERASMUS+ mené par l'AID Coordination. Il vise la formalisation de l'accompagnement des travailleurs en insertion accueillis au sein de nos structures d'insertion et de formation par le travail.

Ce projet vient répondre aux besoins exprimés, notamment par certains centres AID, en matière d'accompagnement des publics en insertion au sein de nos structures. Il ne s'agit pas ici d'un projet centré sur les stagiaires, mais bien sur les travailleurs issus eux-mêmes de parcours et dispositifs d'insertion (article 60, SINE, publics-cibles en ESMI, ...).

Le projet rassemble 6 partenaires, issus de 3 pays européens (Belgique, France, Italie), dont Le Perron de l'Illon. Il a pris cours en février 2022, pour se clôturer en septembre 2024. Ensemble, les partenaires visent le développement de quatre productions :

- Profil de l'accompagnateur d'insertion
- Guide méthodologique du parcours d'insertion
- Programme Individualisé de Formation, un outil spécifique dédié au suivi des compétences et besoins en formation des publics-cibles
- Boîte à outils pour le job coaching vers l'emploi durable



Toutes les informations sur le projet sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : [Vers l'emploi](#) ou sur le [site du projet](#).

Vous pouvez aussi suivre toute son actualité sur sa [page Facebook](#).

NEXT STEP 4 SFC – Un pas plus loin en matière de savoir-faire comportementaux

Les opérateurs de l'accompagnement des demandeurs d'emploi font, depuis des années, le constat que l'acquisition des savoir-faire comportementaux (SFC), ou compétences non techniques, est essentielle pour une insertion réussie. Les SFC représentent un défi particulier, en ce que leur acquisition requiert de penser l'approche pédagogique de manière transversale et dans une didactique non traditionnelle. Divers projets ont produit des outils pédagogiques de qualité, travaillé à la sensibilisation des acteurs de l'insertion, ou à la reconnaissance de ces SFC. Cependant, aucun n'a proposé de dispositif ensemble.

Le projet Next-Step 4 SFC vient en continuation des projets passés "Step 4 SFC" et "OPC SFC". Il propose de développer un espace où la problématique des SFC pourrait être traitée de manière transversale et multi-opérateurs en s'inspirant de la méthodologie des Fab Lab: le "**SFC Lab**". Il développera en outre des outils de formation pour l'accompagner et renforcera la logique de reconnaissance des SFC via le système des Open Badges.

Le partenariat du projet regroupe, aux côtés des AID, les deux opérateurs publics de la formation des chercheurs d'emplois : Le Forem et Bruxelles Formation. Ceci promet une implémentation forte des résultats du projet à l'échelle de la Belgique francophone. L'AID participe en particulier à la définition du résultat central du projet, le SFC Lab, en y apportant la vision de l'ISP. L'AID est aussi chargée de coordonner la communication du projet.

Next Step 4 SFC a débuté en février 2022 et s'achèvera en septembre 2024. L'année qui s'est achevée a permis de poser les bases de définition du SFC Lab, tandis que l'année prochaine verra les expérimentations des dispositifs imaginés. L'objectif final étant la mise sur pied de SFC Lab de manière transversale, ouverte et multi-opérateurs.



Toutes les informations sur le projet sur notre site dans la rubrique "Nos projets" :

[Approche par compétences](#) ou sur le [site du projet](#).

Vous pouvez aussi suivre toute son actualité sur sa [page Facebook](#).

EDAP – L'Europe donne des ailes à vos projets

Le projet EDAP (L'Europe donne des ailes à vos projets) est un projet européen Erasmus+ dont l'objectif est d'encourager l'émancipation des personnes défavorisées, en levant les freins qui entravent leur choix de parcours, en leur facilitant l'accès à un emploi durable et à un épanouissement social.

Le projet a élaboré un parcours-type proposant aux centres une structuration de leurs actions pour favoriser l'émancipation de leurs stagiaires. Des outils pédagogiques soutiennent les étapes-clés de ce parcours. Enfin, une analyse des postures d'accompagnement se veut être un outil de réflexion pour renforcer encore les effets émancipateurs de l'accompagnement des stagiaires. Son domaine d'activité principal est celui de la restauration mais les résultats sont transférables à d'autres secteurs.

En raison de la crise sanitaire, la fin du projet, initialement prévue en mars 2022 a été reportée à juillet 2022. Il s'est achevé par des séances publiques de présentation des outils, dont une séance particulièrement large chez le partenaire français, dans le Gers.



Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : [Émancipation et citoyenneté](#), sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/edap.eu/> ou sur son [site internet](#).

Ces projets ont été financés avec le soutien de la Commission européenne. La présente communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



4.5. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Parmi ses missions, l'AID Coordination a la charge d'organiser et de faciliter les flux d'informations, que ce soit à destination des centres AID pour qu'ils accèdent à une information actualisée, synthétique et pertinente, ou à destination d'acteurs externes, en soutenant la communication interne et externe du réseau et de ses membres.

4.5.1. Chiffres-clés

Voici quelques chiffres-clés pour rendre compte de la fréquentation de nos deux principaux supports de communication externe :



4.5.2. Les points forts

- Continuité et régularité des deux **supports de communication** :
 - ✓ **L'AID En Bref**, est une publication exclusivement à vocation interne, qui présente des informations courtes, ancrées dans l'actualité, venant en échos de l'Inter-AID. En principe, chaque Inter-AID est suivie d'un AID En Bref, envoyé par mail et publié sur l'[Intranet AID](#) (Exclusivement accessible aux membres). En 2022, dix numéros sont parus.
 - ✓ **L'AID News** est la newsletter trimestrielle du réseau. Elle est destinée à faire écho, de manière large, à la vie du réseau AID. Elle s'articule principalement autour d'informations "mouvement", "secteur de l'ISP", "membres du réseau AID" et "La Coordination". Elle poursuit un objectif de communication interne au réseau sur les activités et projets des uns et des autres, mais surtout un objectif de visibilité

externe de ces projets auprès des partenaires et du réseau au sens large. En 2022, quatre [AID News](#) sont parues : en mars-avril ([AID News n°13](#)), en juin ([AID News n°14](#)), en octobre ([AID News n°15](#)) et en décembre ([AID News n°16](#)). Les contenus ont continué d'être revus pour s'adapter davantage à la réalité de l'actualité et des préoccupations. La charte graphique a été modifiée. Les couleurs du logo (vert et orange) ont été reprises pour rappeler l'identité visuelle de l'association.

- Continuité de la communication via **les réseaux sociaux**. Entamé en 2018, le travail d'animation de la page Facebook, se poursuit (voir l'infographie "chiffres-clés" ci-dessus). Il passe par des publications systématiques et régulières (une cinquantaine de publications en 2022), la veille informationnelle sur les pages des centres et des partenaires proches, sur les actualités du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, sur l'économie sociale et solidaire mais aussi le renvoi ou la complémentarité entre les supports de communication AID et un travail régulier de reporting et d'analyse de l'impact des publications. Le nombre d'abonnés à notre page continue d'augmenter, ce qui démontre un développement continu de ce canal de communication.
- **La dissémination des projets européens** occupe une place toujours plus importante pour les évaluateurs. Cela implique la mobilisation plus systématique de l'énergie et des compétences des partenaires dans ce domaine, avec la rédaction d'articles spécifiques, une veille continue pour le relais et/ou la création de publications sur les réseaux sociaux, la communication régulière des avancées du projet, ... La dissémination des projets européens a tendance à être plus professionnelle et plus soutenue au fil du temps. Elle occupe ainsi une place importante dans les actions de communication de l'AID Coordination, mais permet également une réelle visibilité de ses projets et de son expertise à l'échelle européenne.
- Un nouveau **site Internet**, développé sur WordPress, est en ligne depuis début 2022. L'interface est plus moderne. Les fiches des centres membres du réseau AID ont été mises à jour. Le site est en évolution et en amélioration permanente. Même si les actualités trouvent le plus souvent leur place sur la page Facebook, les plus importantes et celles concernant particulièrement les projets de l'AID Coordination sont relayées à la une du site, qui est ainsi régulièrement mise à jour.
- Un **GT communication pour le réseau AID** a été lancé en septembre 2022. Certains centres souhaitaient avoir un soutien en communication pour revoir leurs outils et supports de communication, et développer un plan de communication commun à l'ensemble du réseau. Suite au lancement du GT, le groupe se réunit tous les 2 mois sur différentes thématiques en lien avec la communication. Les sujets abordés jusque-là sont les suivants : revoir l'identité visuelle des centres, revoir leur communication externe, travail sur un plan de communication commun, échanges de bonnes

pratiques de communication, comment créer un visuel, comment créer une vidéo. Un accompagnement individuel est également proposé aux centres qui ne peuvent pas participer au GT.

- Une présence au **GT communication de l'Interfédé** permet une bonne circulation des informations et actualités des fédérations entre elles et amène davantage de cohérence, d'une part entre les efforts de communication des différentes fédérations, et d'autre part dans les actions de communication sectorielle. Cette année, le principal chantier a été la préparation de la campagne de communication visant le recrutement de stagiaires, lancée début 2023 (voir l'ensemble du travail réalisé au sein de ce GT en rubrique "4.1.2 mandats externes "pour le compte de tous").
- Après une grande campagne de communication en 2021, au service de la notoriété du secteur de l'Economie Sociale, ConcertES a obtenu des moyens conséquents pour développer le secteur, dans le cadre du Plan de Relance Wallon. Cela passe essentiellement par la création et le déploiement de nouvelles campagnes médiatiques et digitales, l'organisation d'événements, la réalisation d'outils numériques... En 2022, le **GT Communication de ConcertES** a été mobilisé sur le lancement de ce nouveau plan stratégique de communication, via notamment le choix des prestataires, via la préparation (plan médiatique, orientations stratégiques, développement d'outils) de la phase 1 de campagne d'activation BtoC à venir début 2023, ou encore via la préparation de l'événement BtoB du 1er février 2023. Un relais d'informations est fait régulièrement aux membres AID, notamment lors des Inter-AID, afin qu'ils puissent s'impliquer et profiter des opportunités de cette campagne pour soutenir leurs projets et leurs efforts de communication (matériel de communication personnalisé disponible gratuitement, impact démultiplié des actions de communication, réseautage, notoriété, etc.)



5. CONCLUSIONS

LES TEMPS FORTS DE 2022

Lancement du Plan de Relance Wallon dans le secteur :
référentiels, validation, qualité...
des nouveaux chantiers pour développer nos pratiques de formation

Nouvelle programmation FSE, accompagnée de complications...
Le secteur redouble de vigilance à Bruxelles.

Dépôt des demandes de ré-agrément pour les CISP
Un an de réflexions pédagogiques et stratégiques

Sortie de crise sanitaire
Enfin un retour à la normale..?

Les problèmes de recrutement et d'accroche des publics sont au cœur des préoccupations.
L'enquête RASta de l'Interfédé tente d'objectiver ces phénomènes.

Après la crise, la nécessaire remobilisation :
Deux campagnes de communication d'envergure, pour les CISP et le secteur de l'économie sociale

Nos projets TAACTIC et ENVOL épinglés
« **Bonnes pratiques Erasmus+** »

Assemblée sectorielle des CISP le 1^{er} juillet à la Marlagne

LES PERSPECTIVES 2023

La représentation : A Bruxelles, les directions vivent sous une pression de moins en moins supportable avec un cadre décrétoal limitatif, rendant impossible les fusions et économies d'échelles et avec un modèle de subvention instable, incluant pour 1/3 du FSE. Le travail de lobbying doit se matérialiser. C'est entre autres via la FEBISP que cela sera porté et vis à vis de laquelle nous souhaitons jouer un rôle de soutien.

En Wallonie, AID occupe le mandat de vice-président de l'Interfédé en 2022 et prendra celui de président en 2023. Le dossier numéro un sera sans conteste le suivi du renouvellement d'agrément des centres CISP, enjeu majeur pour les 6 prochaines années d'activité de nos centres. L'aboutissement de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi est un dossier qui pourrait potentiellement avoir un impact significatif tant sur les personnes que sur les opérateurs. Le plan de relance wallon sera aussi à l'agenda, avec probablement des mesures impactant le secteur des CISP. Enfin, la fin de législature s'annonçant, 2023 sera consacrée à la construction des cahiers de revendication sectoriels durant le premier semestre et la défense de ceux-ci devant les différents partis au cours de la seconde partie de l'année. Une attention sera particulièrement portée à la pérennisation des investissements consentis dans le cadre du plan de relance mais aussi à la rencontre des enjeux suivants :

- Enjeux pour nos publics : lutter contre la désaffiliation ;
- Enjeux pour nos stagiaires : renforcer les statuts ;
- Enjeux pour nos centres : pouvoir s'appuyer sur des financements structurels ;
- Enjeu pour notre secteur : (mieux) réguler le paysage de la formation et de l'insertion.

L'aide à la gestion : Les inévitables maladies de jeunesse d'une centrale d'achat regroupant les assurances d'un secteur en mutation continue ne devraient pas cesser du jour au lendemain. Il conviendra d'y remédier de façon la plus cohérente et efficace possible, sans entraver le service à rendre nécessairement aux centres. D'autant que le marché public devra être renouvelé en 2024 et qu'une nécessaire phase d'évaluation devra intervenir au préalable, donc être lancée dès 2023. Autre point de vigilance accrue : la trésorerie commune amenée à suppléer les carences des pouvoirs publics en matière de versement des subsides alors que les centres doivent pourtant continuer à fonctionner au jour le jour. Or la transition qui patine entre deux programmations FSE à Bruxelles, concomitante avec le renouvellement des Agréments wallons, ne laisse pas entrevoir une situation plus sereine qu'en affaires courantes, habituellement déjà suffisamment torturées sans ça. L'évolution quasi perpétuelle des prescrits législatifs et leurs implications sur le terrain nous laissent enfin et par ailleurs en permanence du pain sur la planche afin d'ajuster au mieux les pratiques et

habitudes en place tout en préservant la priorité à donner à l'objet et aux missions de nos centres et ce, malgré les inévitables aléas dont il convient d'amortir les effets.

L'aide au développement : Concernant les centres wallons, dans la perspective du ré-agrément en janvier 2023, un suivi spécifique de la mise en œuvre des nouveaux agréments est mis en place auprès des centres, afin de positionner nos membres dans les meilleures conditions pour la programmation 2023-2029. En Wallonie toujours, le Plan de Relance Wallon continuera à prendre forme concrètement dans les centres, notamment via les appels à projets à mettre en œuvre autour du suivi psychosocial et des partenariats. De plus, le cadre de référence qualité devrait aboutir sur une expérimentation concrète du label qualité CISP au cours du second semestre. Côté bruxellois, la transition vers la nouvelle programmation FSE+ (2021-2027) retiendra également notre attention, pour assurer la bonne continuation des activités.

L'animation pédagogique : En 2023, nos projets RAFT, ACTION et NEXT STEP 4 SFC suivront leur cours, comme prévu. Plus particulièrement, le projet RAFT sera clôturé dans le courant de l'année. NEXT STEP 4 SFC proposera aux centres de participer durant le 2e semestre 2023 à des expérimentations en partenariat avec le Forem et Bruxelles-formation, l'enjeu étant la mise sur pied d'un dispositif multi-opérateur axé sur les SFC. En complément, trois candidatures de projets européens seront déposées en mars 2023, en lien avec les questionnements en jeu dans nos centres : le suivi post-formation (projet GAP), l'émancipation dans les parcours d'insertion (projet ALADIN) et le sport comme support aux dispositifs d'insertion (projet POP UP).

Communication : Le soutien en communication apporté aux centres se poursuivra en 2023. Le GT permettra de réfléchir à de nouvelles manières de faire pour moderniser sa communication et à apprendre à manipuler des outils. Un accompagnement individuel reste disponible pour les centres non disponibles pour le GT ou qui ont des demandes spécifiques.

Les autres chantiers en communication :

- Poursuivre la **publication de l'AID En Bref et de l'AID News**, qui rencontrent un accueil très favorable des publics visés. Continuer à partager les informations pertinentes pour les centres et mettre en lumière les actions des centres. Une attention toute particulière reste portée sur la diffusion la plus large possible de l'AID News, dans les équipes et auprès des partenaires.
- Continuer le travail de veille et de publication d'informations sur les **réseaux sociaux**, pour avoir toujours des informations récentes et mises à jour, nécessaires pour "exister" sur ces réseaux et dynamiser l'impact et les réactions des membres de la communauté.
- Continuer de mettre à jour le nouveau **site internet**.

- Rester impliqué dans le déploiement et l'opérationnalisation du plan **stratégique de communication de l'ES** en RW, porté par ConcertES et W.Alter au service des acteurs de l'ES (notamment la phase I et II de la campagne BtoC). Continuer de faire un maximum de liens et d'allers-retours entre les actions réalisées dans le cadre de ce plan et nos membres, afin qu'ils en tirent le meilleur profit pour leurs propres activités.
- Travailler au sein du **GT Commu de l'Interfédé** pour soutenir la circulation des informations, l'implication et les retombées médiatiques de l'évènement "CISP En Action" pour les centres dans les différentes plateformes. Soutenir, à partir d'octobre 2023, le travail de diffusion du Mémorandum sectoriel.

ANNEXES

Le plan d'action du réseau

Les statistiques 2022

L'organigramme de l'AID Coordination

Le plan d'action du réseau

En janvier 2022, toute l'équipe de l'AID Coordination a eu le plaisir de finaliser son plan d'action pluriannuel 2022-2024.

Ce plan d'action a été validé par ses membres et son conseil d'administration. Il est actualisé annuellement, et permet de soutenir les missions dévouées à la Coordination.

OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2022-2024

REPRÉSENTATION		
Finalité	Objectifs	Priorités
Représenter et défendre les intérêts des centres de formation AID et leurs stagiaires	Assurer la représentation et la défense des intérêts des centres AID et des stagiaires au niveau: + du mouvement (MOC, CSC) + du secteur (Interfédé, Febisp) + des instances de concertation sociale (CE/CPPT mouvement social, Fesefa) + des administrations régionales (DG, Forem, Bruxelles Formation) + des Ministères de l'Emploi et de la Formation régionaux	Vice-présidence Interfédé (2022), suivie de la présidence (2023)
		Assurer la représentation et la défense du secteur dans le cadre du ré-agrément CISP 2022 et du plan de relance wallon, de la réforme et du ré-agrément PMTIC et la représentation générale du secteur ; ainsi que veiller à l'atterrissage du décret Accompagnement individualisé + Renforcer la concertation entre acteurs à Bruxelles
		Co-construire et alimenter les mandats des représentants par les membres + Renforcer et réorganiser la concertation et la représentation à Bruxelles

AIDE A LA GESTION		
Finalités	Objectifs	Priorités
Suivi de l'évolution des législations	<p>Identifier l'évolution des législations susceptibles d'impacter les centres de formation. Synthétiser et vulgariser l'information. Identifier les enjeux. Construire des pistes de réponses. Développer des stratégies de lobbying pour influencer les dispositifs futurs (lien avec la représentation)</p>	<p>Identification des enjeux et lobbying pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation Décret accompagnement et AGW - Réforme APE - COVID - Suivi réforme décret ISP Bxl et mode de financement - Suivi des enjeux FSE sur Bxl - Evolution du statut des EFT
		<p>Développer des outils et actions de résistance et d'adaptation pour répondre aux évolutions législatives. Accompagner les centres dans l'implémentation de ces outils et actions Attention à porter sur les marchés publics et l'éligibilité des dépenses des centres</p> <p>Pérenniser et stabiliser le système de veille + Construire au départ de ressources internes et externes un "pool" d'experts sur les différentes matières + Archiver et référencer les notes d'analyses et les outils de gestion servant à répondre aux évolutions => lien avec les GT com et GT gestion</p>
Décret et inspections : Veille et soutien aux centres	<p>Préparer les centres à être en ordre par rapport aux prescrits Accompagner et/ou défendre les centres lors de litiges avec les inspections Construire un rapport de force collectif (via Interfédé, Febisp...) (lien avec la représentation)</p>	<p>Affiner la check-list des différentes "preuves" à fournir Définir des procédures à mettre en place (appels d'offres, signatures des stagiaires...)</p>
		<p>Organiser le retour d'information (mutualisation) en fonction de la façon dont se déroulent les inspections.</p>
		<p>Accompagner les centres wallons en cas de litige avec l'Inspection</p> <p>Accompagner les centres Bruxellois par rapport au FSE</p>

Outils de gestion économique et financiers	Partage & élaboration d'outils et de pratiques pour améliorer la gestion administrative et financière des centres	Suivi de l'actualité (évolution des prescrits)
		En fonction des échéances récurrentes (inspections, rapports d'activité...)
		Réponse à des besoins spécifiques, individuels ou ponctuels
Encodage des stagiaires	Maintenir et adapter un outil fonctionnel d'encodage données stagiaires qui rencontre les besoins d'une majorité d'utilisateurs (appropriation, autonomie, fonctions, facilité d'encodage, adaptation aux besoins, etc.)	Développement de modules complémentaires
		Accompagnements individuels (en permanence / sur demande) et formation collective
		Développement de solutions complémentaires ou alternatives (exemple : projet Go Digit)
Gestion des ressources humaines	Développer des outils de gestion des collaborateurs/Motivation des équipes	Identification des besoins et des enjeux liés à l'actualité (télétravail, réforme des rythmes scolaires)
		Recherche et mutualisation d'outils et de méthodes appropriés
		Implémentation et testing des outils et méthodes
Agréments CISP 2023-2029	Soutenir les centres dans la transition vers les nouveaux agréments et l'implémentation des changements	
Stratégie de soutien des centres en crise	Identifier des moyens, outils et procédures pour soutenir / prévenir les crises financières dans les centres	Réflexion avec Syneco sur la démarche à entreprendre pour prévenir et gérer les crises, conscientiser les CA, ...
		Outils des permanents dans leur travail de suivi admin/fin des centres
		Développement d'un projet expérimental de soutien mutualisé pour les centres bruxellois

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Finalités	Objectifs	Priorités
Evolution des filières de formation et des compétences des formateurs	Développer de nouvelles filières porteuses	Appropriation critique des métiers en pénurie
		Identification de l'offre de formation par bassin
		Reconversion des formateurs en lien avec l'évolution des filières
Formation continue des travailleurs	Assurer une formation continue organisée des travailleurs	Plans de formation individuels et collectifs, et veille aux besoins en compétences en lien avec l'utilisation du numérique en formation
		Faire le lien avec les développements péda/formation de l'Interfédé
		Organisation de rencontres thématiques de travailleurs
Reconnaissance des acquis des stagiaires en ISP	Valorisation des acquis des stagiaires et fluidification des parcours de formation (passerelles et filières entre opérateurs EFP) Travail en lien avec PARS et le PRW	Amélioration des référentiels : de leur production à leur utilisation
		Développement et expérimentation de la démarche qualité
		Amélioration de la connaissance et de l'utilisation des dispositifs de validation des compétences
Diversification des sources de financement (subventions et activités fonds propres)	Soutenir le développement des activités des centres	Relevé des appels à projet et sources de financement autres
		Conseil et stratégie pour le développement des centres

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Finalités	Objectifs	Priorités
Outils d'évaluation et de suivi des stagiaires (PIF, etc..)	Développement et évolution des modèles types et des méthodes d'évaluation et de suivi	Mutualisation des modèles et méthodes d'évaluation et de suivi
		Différenciation des besoins (Défi – EFT)
		Développer les méthodologies et outils
Orientation	Développement des pratiques pour les filières concernées	Suivi d'OTLAV via l'Interfédé
		Analyse des résultats des travaux et GEP/GT de l'Interfédé
		Identification des besoins non rencontrés
Précarisation des publics	Comprendre et appréhender les impacts de la précarisation des publics sur la formation et le recrutement des stagiaires	Objectiver les ressentis, approfondir le sujet en analysant la précarisation et les phénomènes de désaffiliation/disqualification sociale des publics
		Adapter les pratiques aux nouvelles réalités sociales/sociétales
		Suivi impact sur les centres: recrutement, maintien en formation, répercussions collatérales sur le fonctionnement des centres (dynamique stagiaire, lien partenarial, charge IPSP...)
Formation en EFT et pédagogie de chantier	Mieux articuler la dimension formation avec les activités chantier	Mutualisation des besoins des formateurs EFT/chantier et analyse des pratiques en l'état actuel
		Adapter les pratiques en remettant la formation/l'apprentissage et les compétences au centre des chantiers
		Articuler la formation sur chantier avec les référentiels IF
Elaboration du projet post-formation et suivi des stagiaires	Mutualisation / développement des outils d'élaboration du projet post-formation Mutualisation / développement des outils de suivi post-formation	Identification des sources externes de financement pour susciter l'émergence de projets
		Suivi des projets développés dans le cadre du PRW (renforcement accompt)
		Méthode de construction du projet post-formation
Soutenir le développement pédagogique par des financements externes (projets E+)	Identifier les thématiques porteuses pour les centres	Analyses des méthodes d'évaluation du taux d'insertion des stagiaires
		Intégrer les centres dans les projets
		Penser et organiser la dissémination et l'appropriation des productions par les centres

INFORMATION ET COMMUNICATION

Finalités	Objectifs	Priorités
Valoriser et rendre accessible le travail de fond réalisé dans le cadre de ce plan d'action	Avoir une information mise à jour, bien organisée, synthétique et facile d'accès (Intranet, Trello. ...), qui relaie les productions et l'état des travaux relatifs aux différentes thématiques	Capitalisation des informations et outils
		Diffusion de l'information
		Soutien à la production de supports
		Soutenir la communication relative aux supports pédagogiques, entre autres produits dans le cadre des AP
Accompagner et soutenir la communication des centres	Soutenir la réflexion sur les canaux de communication pertinents pour le développement des activités des centres	Appuyer le développement économique par la communication
		Appuyer le recrutement des stagiaires
		Réflexion sur une stratégie de communication globale

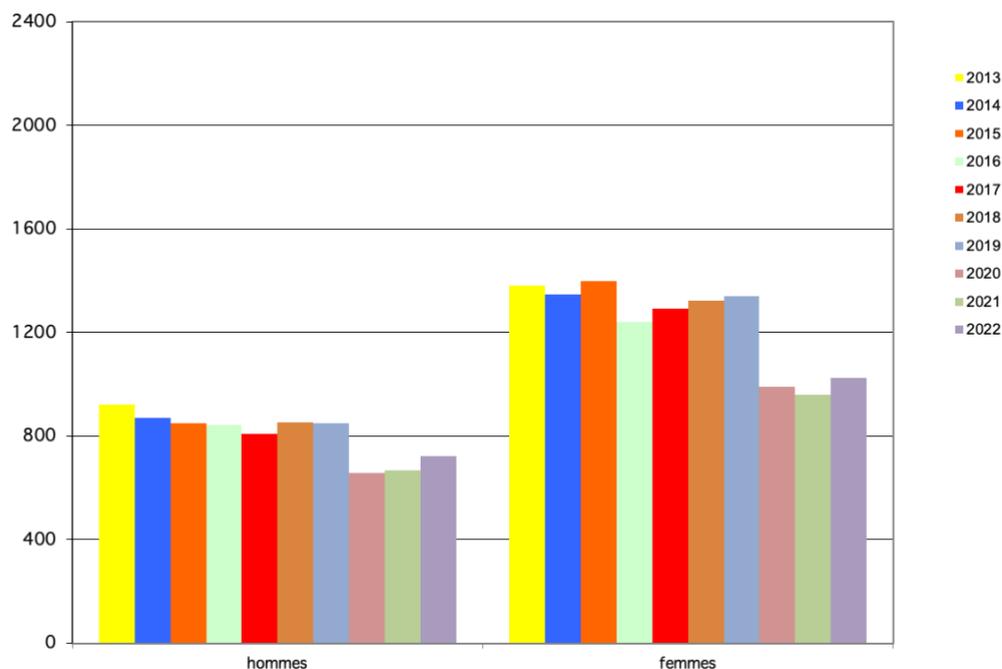
SUIVI TRANSVERSAL

Finalités	Objectifs	Priorités
Assurer le suivi comptable de l'ASBL	Proposer une gestion saine, rigoureuse et transparente des comptes	Respect des dispositions et échéances légales
		Informations & explications disponibles aux parties prenantes (staff, administrateurs, centres, AG, etc.)
		Actions préventives ou curatives selon le résultat et/ou ses projections
Assurer la concordance des comptes entre les centres & l'ASBL	Mener les opérations requises de concordance des comptes et de gestion de la trésorerie commune	Etat des lieux de la situation et de l'historique (Bxl & RW)
		Apurements éventuels
		Ajustement des lignes de conduites
Chercher des modes de financement complémentaires des activités de l'ASBL	Assurer le développement des axes & missions de l'ASBL	Appels à projets européens
		Missions extérieures (Cardijn, Interfédé, ...)

Les statistiques 2022

1. Ventilation du public accueilli par sexe

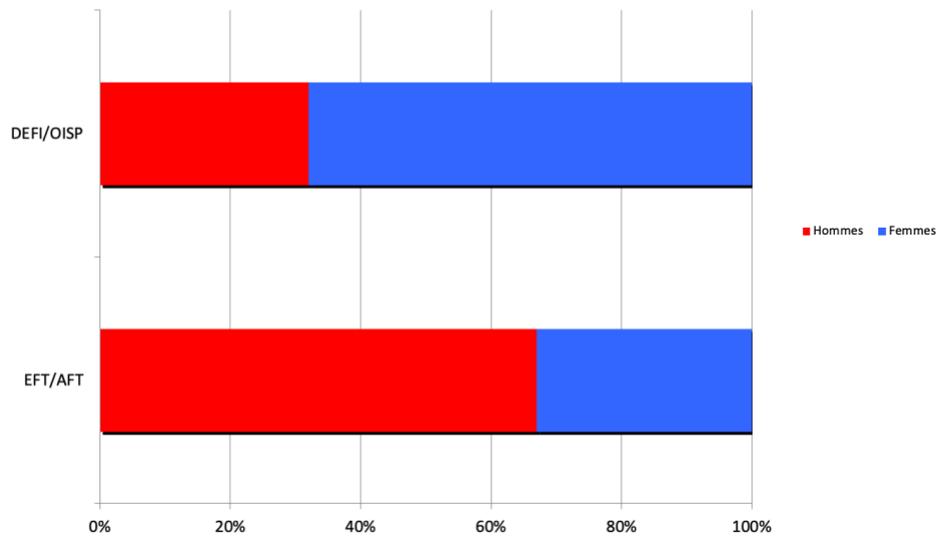
Les femmes sont toujours largement majoritaires parmi notre public. Il y a très peu d'évolution d'une année à l'autre.



2022	Hommes	Femmes
Chiffres absolus	724	1025
En pourcentage	41%	59%

Les femmes sont aussi majoritairement présentes dans les filières DEFI / OISP, comme nous le verrons ci-après.

2. Des filières de formation sexuées



Suivant le type de pédagogie développée, il apparaît clairement que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les filières DEFI/OISP (68% de femmes), mais sont moins présentes dans les filières EFT (33% de femmes).

Ce résultat très marqué est aussi à mettre en regard avec le nombre de filières en DEFI/OISP et EFT/AFT.

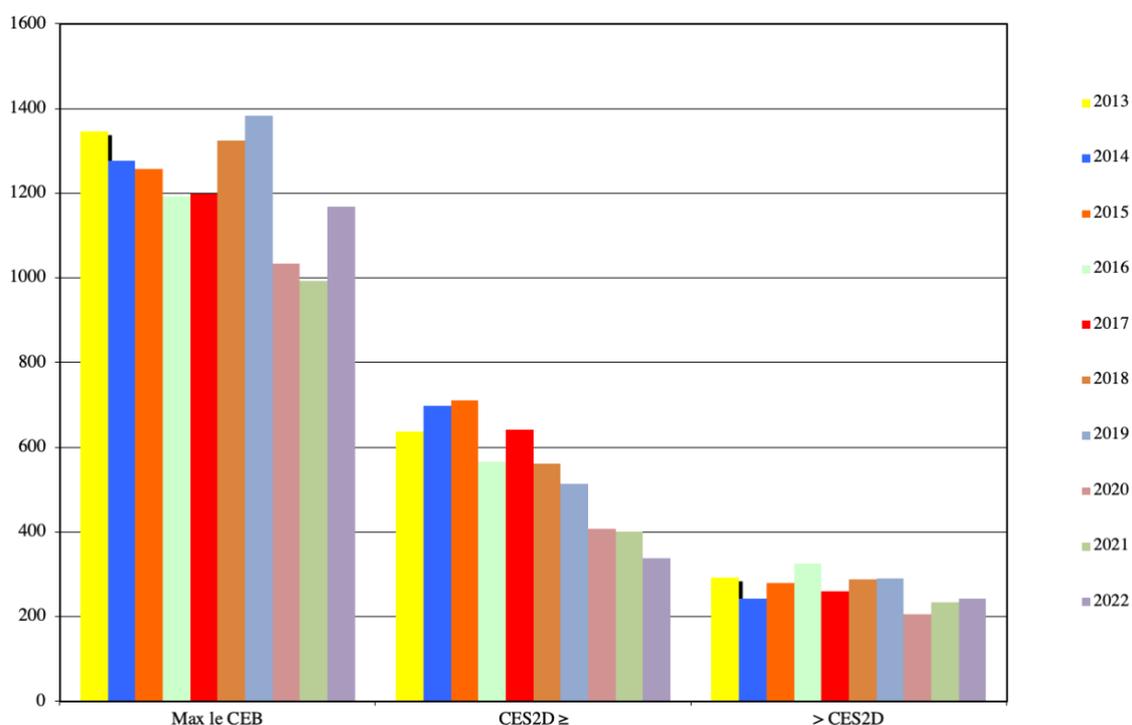
3. Niveau d'études à l'entrée par année

La mission des CISP est de former un public éloigné de l'emploi notamment pour des raisons de diplôme et correspond à nos options politiques.

Comme le montre le tableau ci-dessous, en 2022, on retrouve dans la structure de notre public AID, une forte proportion (63%) de stagiaires disposant au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CES2D) : 25% des stagiaires n'ont pas de diplôme, 19% disposent du CEB et 19% sont titulaires du CES2D. Les stagiaires ayant obtenu leur certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) constituent 12% des bénéficiaires et seuls 2% d'entre eux peuvent se prévaloir d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Enfin, une proportion importante de stagiaires (23%) dispose d'un diplôme qui n'est pas reconnu en Belgique.

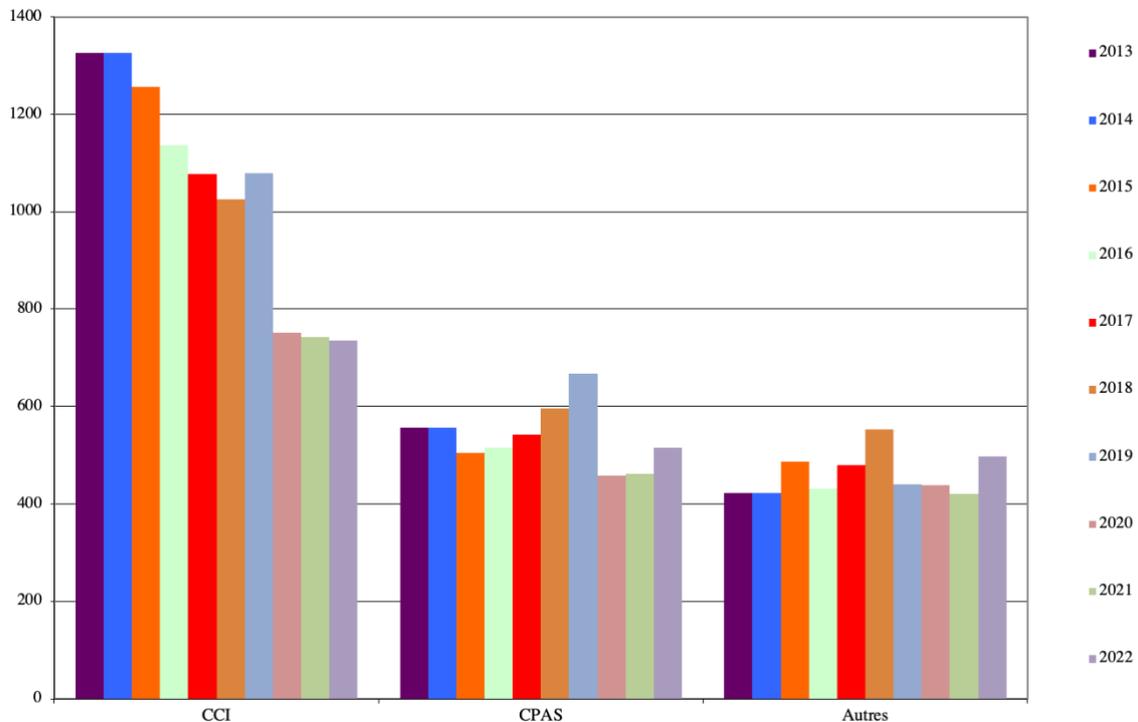
2022	Sans diplôme	CEB	CES2D	CESS	Supérieur	Non reconnu
Chiffres absolus	432	334	338	216	27	402
En pourcentage	25%	19%	19%	12%	2%	23%

Dans le graphique pluriannuel ci-dessous, précisons que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu sont repris sous la mention « max. le CEB », tandis que les stagiaires disposant d'un diplôme « supérieur » sont repris sous la mention « >CES2D ».



4. Statuts administratifs à l'entrée

Jusqu'en 2015, les stagiaires étaient répertoriés selon trois statuts que nous avons voulu conserver pour nous permettre des comparaisons sur notre graphique pluriannuel : chômeur complet indemnisé (CCI), bénéficiaire des allocations du CPAS et demandeur d'emploi inoccupé hors CCI.



	Chômeurs indemnisés	Chômeurs non indemnisés	
		CPAS	Autres
Chiffres absolus 2022	736	515	498
En pourcentage	42 %	30 %	28%

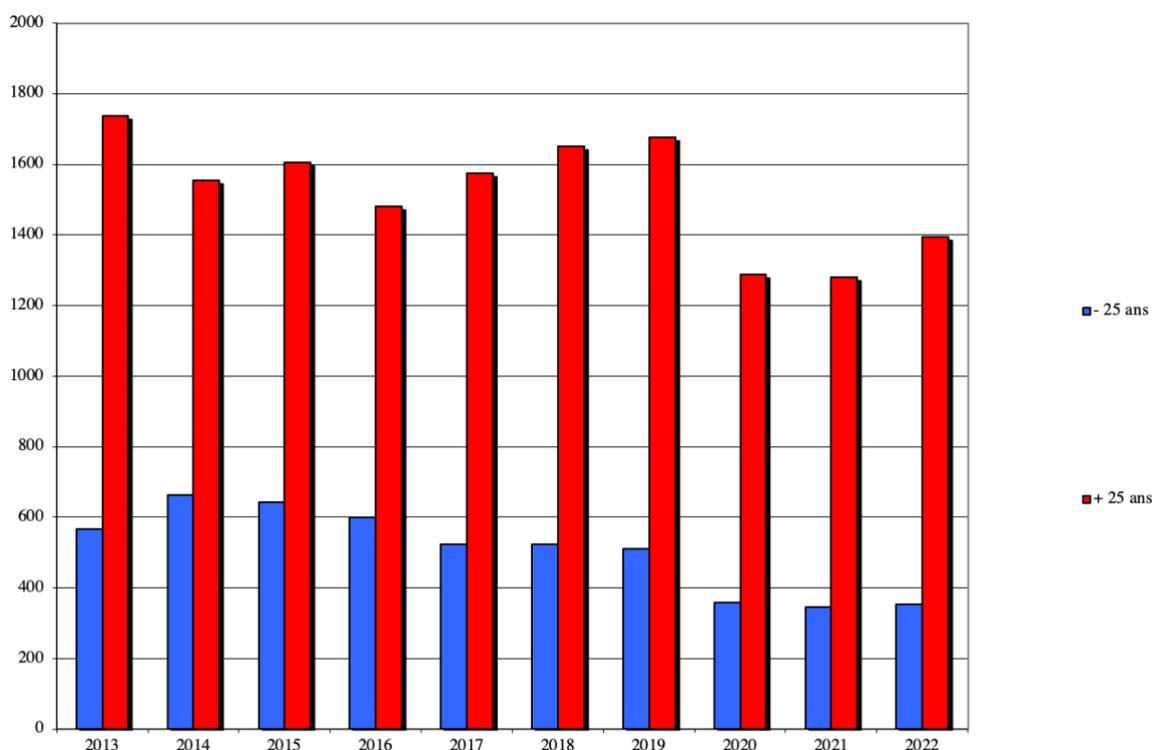
Les chômeurs complets indemnisés représentent 42% de notre public. Ce pourcentage est en diminution par rapport à 2021 (46%). Les 58% restant se répartissent entre les personnes relevant du CPAS (30%) et de la catégorie « autres » (28%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne. La diminution graduelle depuis 2015 de la proportion des stagiaires « chômeurs complets indemnisés » (excepté en 2019 où elle s'était stabilisée) est à mettre en lien avec l'activation du comportement de recherche d'emploi : les personnes exclues des allocations de chômage se retrouvent avec seule perspective l'assistance des CPAS ou de leur famille.

5. Age des stagiaires à l'entrée

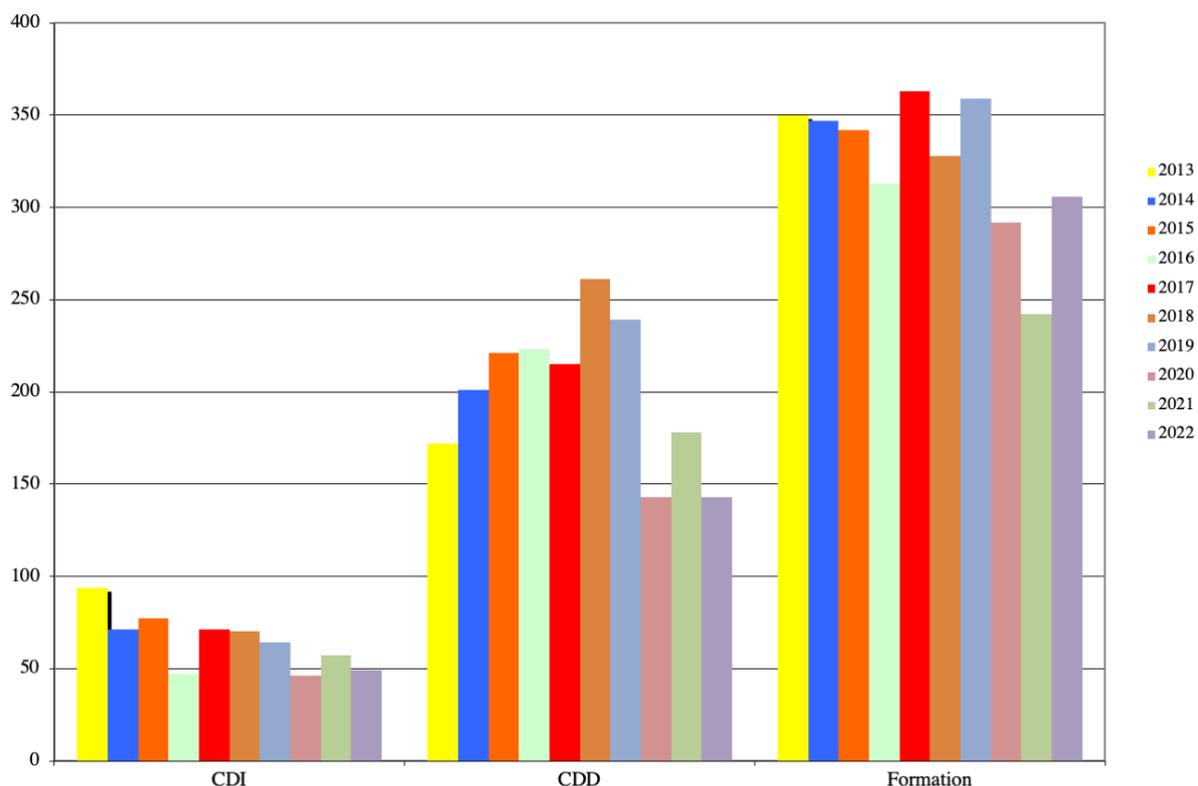
	- 25 ans	+ 25 ans	+ 50 ans
Chiffres absolus 2022	354	1219	176
En pourcentage	20%	70%	10%

Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans (79% si on additionne les « + 25 ans » et les « + 50 ans »). Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Nous formulons l'hypothèse d'un lien avec la mise en place de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi qui, depuis le 1^{er} janvier 2015, n'est plus soumise à une limite d'âge et est donc applicable jusqu'à l'âge de la pension. On peut par ailleurs constater une diminution graduelle des moins de 25 ans depuis 2015.

Dans notre graphique pluriannuel, nous précisons que les stagiaires de « + 50 ans » sont repris sous la mention « + 25 ans ».



6. Les résultats d'insertion



	Total des inscrits 2022	Stagiaires qui ont quitté ou terminé la formation en 2022	Emploi		
			Durée indéterminée	Durée déterminée	Formation
En chiffres absolus	1749	1146	49	143	306
Résultats d'insertion en %			4%	12%	27%
			43 %		

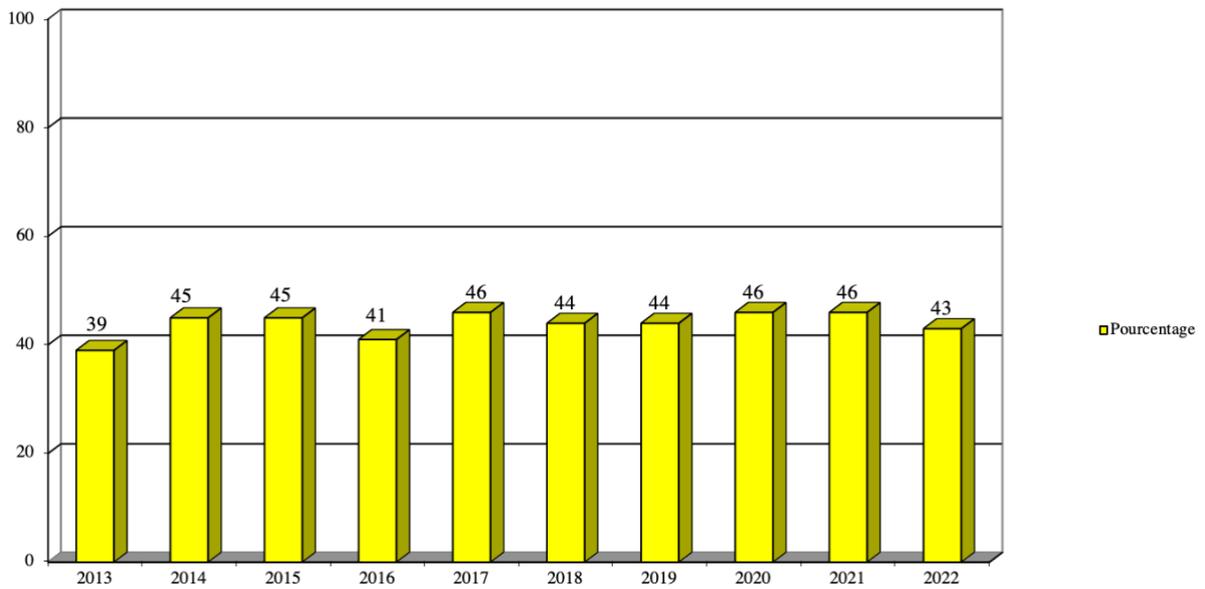
En 2022, 66% des stagiaires ont quitté ou terminé la formation.

Les résultats globaux d'insertion 2022 sont en légère baisse par rapport à 2021 (-3%).

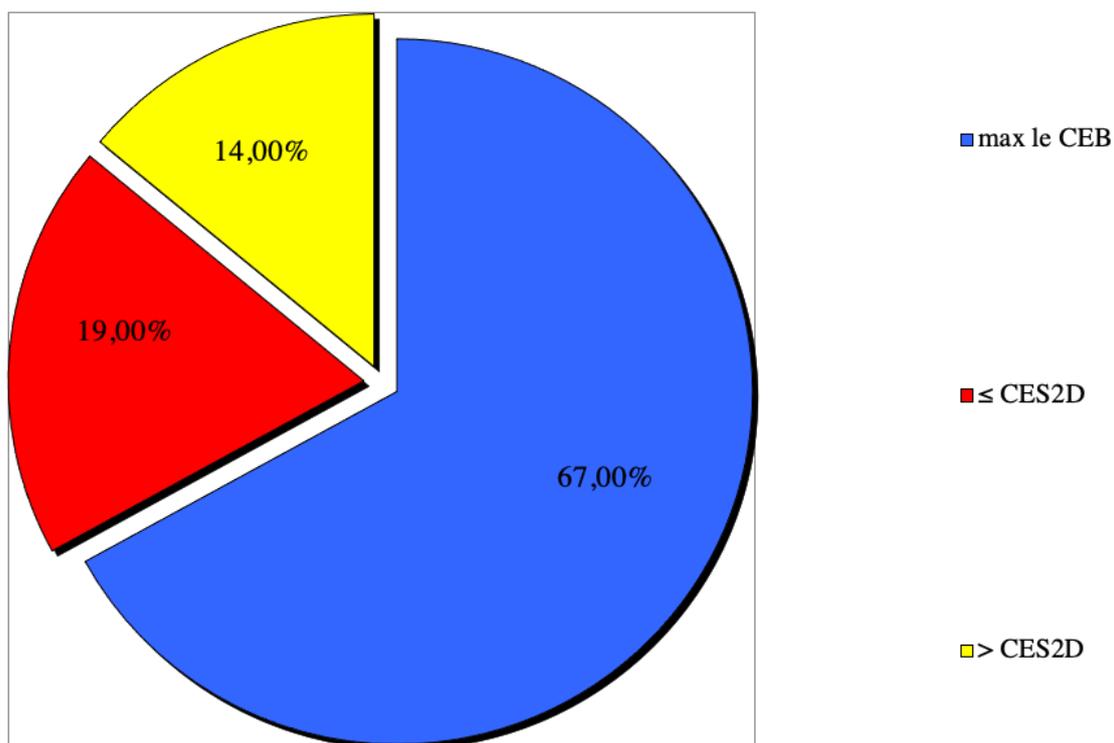
27% des stagiaires poursuivent une formation, contre 23% en 2021. Le pourcentage de contrats à durée indéterminée obtenus a diminué (-2%), tout comme celui des contrats à durée déterminée obtenus (-5%).

En tous les cas, on notera qu'il y a un enjeu à travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post-formation (c'est d'ailleurs une obligation du décret).

Les pourcentages d'insertion restent relativement stables depuis 2014, même s'il y a des évolutions dans le type d'insertion.



7. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



	Stagiaires qui ont quitté ou terminé la formation pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	≤ CES2D	> au CES2D
Stagiaires insérés	498	333	96	69
En pourcentage	100 %	67%	19%	14 %

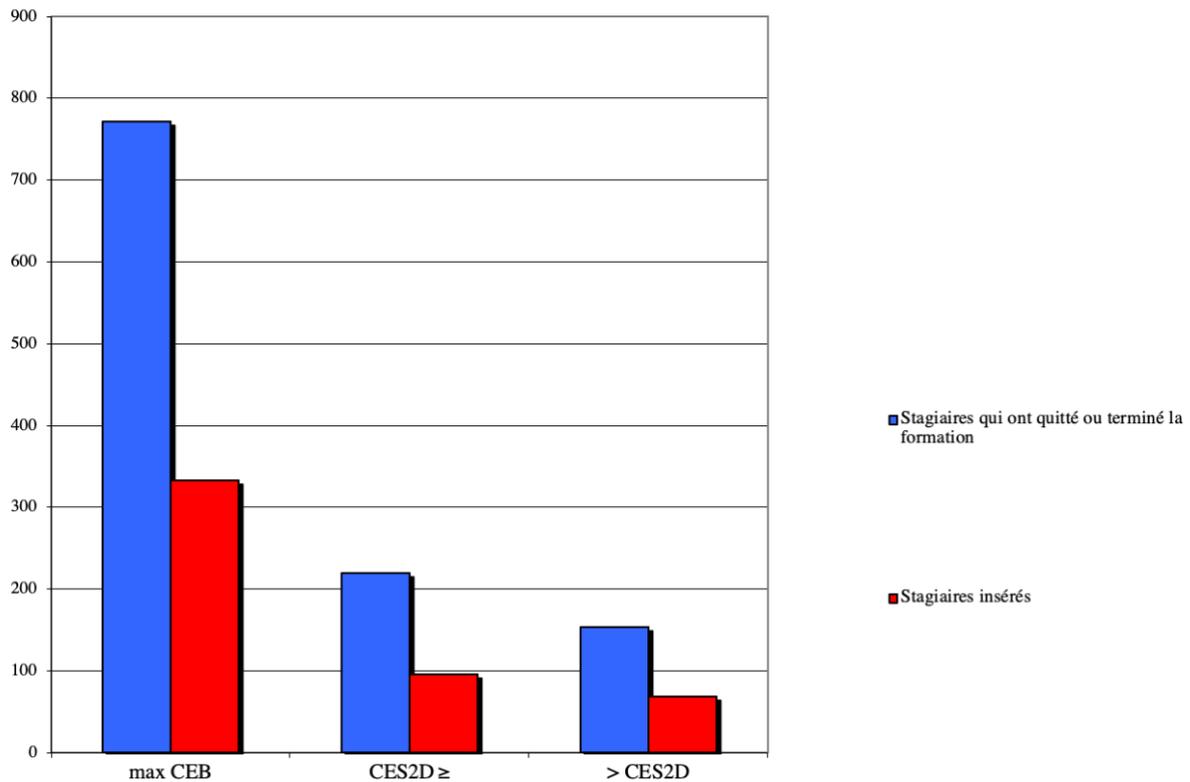
A côté des chiffres absolus et d'un regard macro, il nous a semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial, car les stagiaires qui ont un emploi ou poursuivent une formation ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient les plus grandes possibilités d'insertion ?

En 2022, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- au maximum du CEB, représentent 67% de notre public pour 67% d'insertion ;
- au maximum du CES2D, représentent 19% de notre public pour 19% d'insertion ;
- d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 14% de notre public pour 14% d'insertion.

Proportionnellement, on s'aperçoit que le niveau de formation initial des stagiaires a un impact sur leur taux d'insertion.

8. Regardons de plus près le lien insertion et formation initiale :



	Total	Maximum le CEB	≤ CES2D	> au CES2D
Stagiaires qui ont terminé ou quitté la formation	1.146	772	220	154
Stagiaires insérés	498	333	96	69
En pourcentage	43%	43 %	44 %	45 %

La formation initiale est-elle un facteur facilitant une insertion professionnelle ?

Comment lire le tableau ci-dessus ?

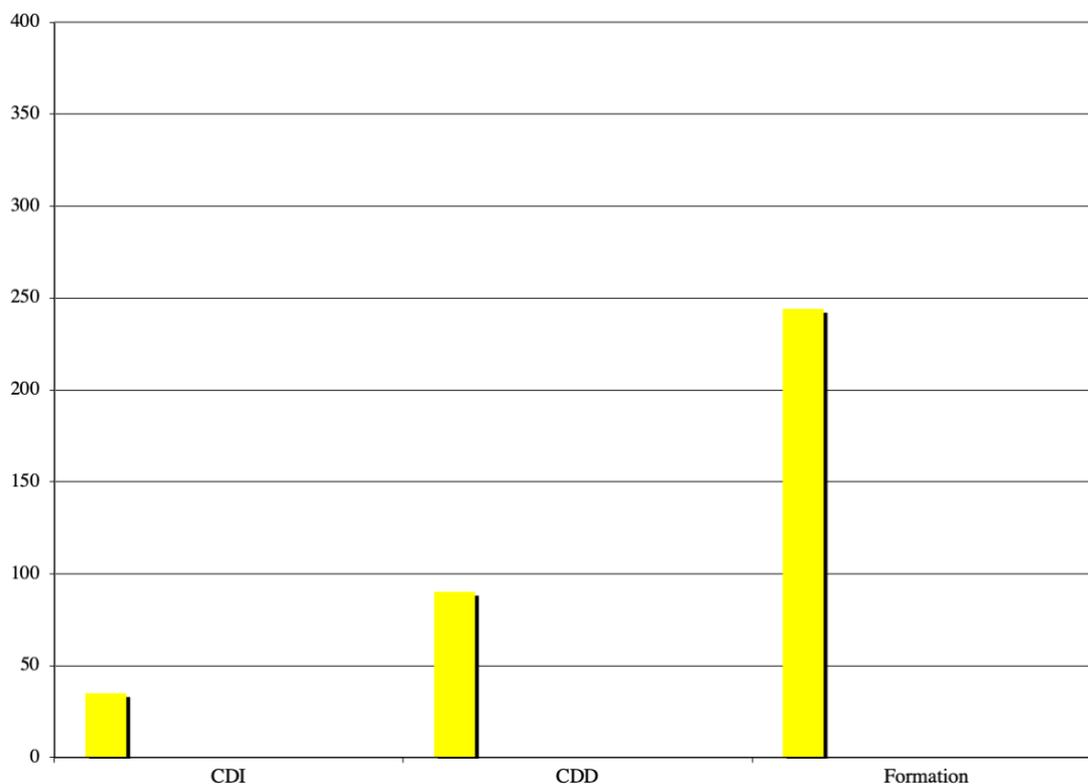
Quand on a au maximum le CEB, on a 4,3 chances sur 10 de se réinsérer. C'est équivalent à la moyenne d'insertion, mais légèrement moins que la proportion pour les stagiaires disposant au maximum du CES2D (4,4 chances sur 10), et que pour les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D (4,5 chances sur 10). Le taux d'insertion de ces deux dernières catégories reste légèrement supérieur à la moyenne.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître des disparités au sein de cette catégorie, entre les stagiaires sans diplôme ou avec le CEB qui ont 3,8 chances sur 10 de se

réinsérer, et les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu qui, eux, ont 5,1 chances sur 10 de se réinsérer.

9. Et pour les stagiaires qui ont achevé leur formation ?

9.1 Les résultats d'insertion des stagiaires qui ont terminé la formation

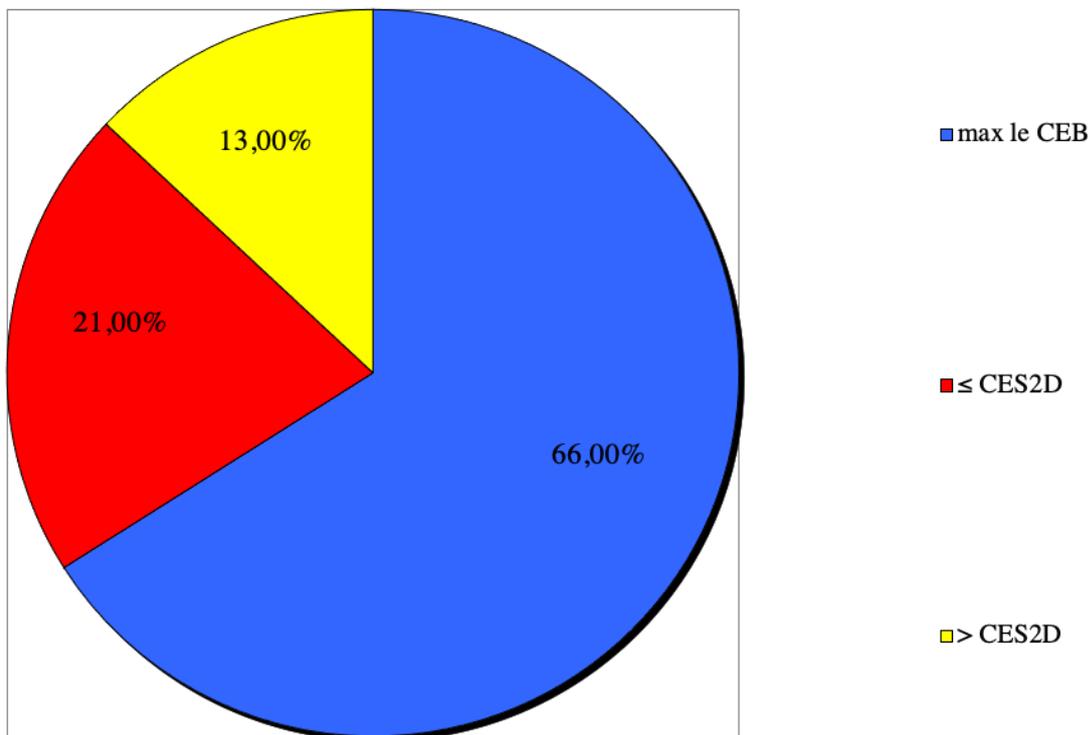


Total des inscrits 2022	Stagiaires qui ont terminé la formation en 2022	Emploi		Formation
		Durée indéterminée	Durée déterminée	
1749	741	35	90	244
		50%		

Les résultats globaux d'insertion sont légèrement plus élevés pour les stagiaires qui ont terminé leur formation : 50% en comparaison des 43% pour tous les stagiaires sortis en 2022, qu'ils aient quitté ou terminé la formation.

17% de stagiaires ont obtenu un emploi en fin de formation (23% en 2021) et 33% poursuivent une nouvelle formation (27% en 2021).

9.2 Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



	Stagiaires qui ont terminé la formation pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	≤ CES2D	> au CES2D
Stagiaires insérés	369	242	78	49
En pourcentage	100 %	66%	21%	13%

En croisant l'insertion des stagiaires qui ont terminé leur formation et le niveau d'étude initial, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- au maximum du CEB, représentent 67% de notre public pour 66% d'insertion ;
- au maximum du CES2D, représentent 19% de notre public pour 21% d'insertion ;
- d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 14% de notre public pour 13% d'insertion.

On peut également remarquer que :

- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent au maximum du CEB est inférieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (-1%).

- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent au maximum du CES2D est supérieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (+2%).
- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent d'un diplôme supérieur au CES2D est inférieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (-1%).

Les stagiaires insérés ayant terminé la formation représentent 74% des stagiaires insérés ayant quitté ou terminé la formation.

9.3 Regardons aussi de plus près le lien insertion et formation initiale

	Total	Maximum le CEB	≤CES2D	> au CES2D
Stagiaires qui ont terminé la formation	741	497	135	109
Stagiaires insérés	369	242	78	49
En pourcentage	50%	49%	58%	45%

Les stagiaires qui ont terminé leur formation et qui ont au maximum le CEB ont 4,9 chances sur 10 de se réinsérer. Alors que les stagiaires disposant au maximum du CES2D ont 5,8 chances sur 10 et les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D ont 4,5 chances sur 10.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître que les stagiaires (sans diplôme/CEB) ont 4,9 chances sur 10 de se réinsérer, tandis que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu ont 4,8 chances sur 10 de se réinsérer.

Globalement, on peut dire que tous les stagiaires qui terminent la formation voient leur chance d'insertion maximisée, à l'exception des stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D pour qui elle reste égale, et des stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu pour qui elle est très légèrement inférieure (-0,3).

L'organigramme de l'AID Coordination

Eric Albertuccio

Directeur

*Membre du Secrétariat Général du MOC National
Président de l'Interfédération des CISP
Co-président de Lire et Ecrire Région Wallonne et Lire et
Ecrire Communauté française*

Permanents

Suivi des centres et développement de projets

Salima Amjahad

*Animation
pédagogique*

Séverine André

*ISP Bruxelles &
Economie sociale*

Myriam Colot

*Approche par
compétences &
Qualité*

Ludovic Rolin

*Administratif &
finances*

Pôle support

Brigitte Lebleu

*Référente
administrative*

**Azedine
Alboukhari**

*Assistant
administratif*

Sophie Pham

Communication

Comptable

(collab. externe)

Pôle missions

Martin Cocle

Projets européens

Gwennaëlle Hanse

Chargée de projet PRW



Actions Intégrées de Développement ASBL

Chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles

www.aid-com.be